

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger 46.— 23.— 11.50 4.—

Téléphone 207

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL VENTE DE BOIS

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 8 avril, des lots de bois, situés dans la forêt cantonale de Dame-Othéonnet: 230 hectares sapin, 1500 fagots. Le rendez-vous est à la Pépinière de Cudret. Arouse, le 28 mars 1922. L'Inspecteur des forêts du Hinc arrondissement.

COMMUNE DE PESEUX

Nouveau plan d'alignement

Il est porté à la connaissance du public qu'un nouveau projet de plan d'alignement du village peut être consulté au Bureau communal. Les personnes qui estimeraient être en droit de faire opposition ou de soulever des objections à ce projet devront faire parvenir au Conseil communal, jusqu'au jeudi 4 mai 1922 au plus tard, leurs oppositions écrites et motivées. Pesoux, le 3 avril 1922. Conseil communal.

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-SAUGES

Mise au concours

La Commune de St-Aubin-Sauges met au concours les travaux de prolongement dans le lac de la conduite d'aspersion d'eau de son usine de pompage. Les soumissions seront reçues jusqu'au jeudi 13 avril 1922, au Bureau communal à St-Aubin, où le cahier des charges peut être consulté par les intéressés. St-Aubin, le 4 avril 1922. Conseil communal.

COMMUNE DE VALANGIN

VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Valangin offre à vendre par voie de soumission les bois de service suivants: 1° avant abattoir: Div. 2 et 10, environ 70 m² martelés, épices et sapin. 2° bois abattu: Div. 7, 8, etc., environ 35 m². Pour renseignements, s'adresser au Directeur des forêts. Les soumissions doivent être remises cachetées au Bureau communal jusqu'au mardi 11 avril, à 18 heures. Conseil communal.

ENCHÈRES

Office des poursuites, Neuchâtel

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le lundi 10 avril 1922, à 13 h. 1/2 (à 14 h. après midi), dans l'immeuble de LE CERCLÉ, à Cressier, il sera vendu par voie d'enchères publiques les meubles ci-après désignés qui sont entreposés au dit lieu, savoir: 1 vieux secrétaire, 1 table ronde, 1 tapis, 2 chaises rembourrées, 1 fauteuil, 1 table à ouvrage, 1 gréduin, 1 plant, 2 panneaux, 2 tableaux, 1 lavabo dessus marbre. Tous les objets ci-dessus sont propres et en bon état d'entretien. La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Office des poursuites: Le préposé, A. HUMMEL.

IMMEUBLES

Domaine à vendre

Dans de bonnes conditions on offre à vendre un joli petit domaine avec vignes dans la partie Est du vignoble neuchâtelois, à proximité d'un village; nombreux arbres fruitiers, le tout en plein rapport, eau à discrétion avec chédaï mort si on le désire. Demander l'adresse du No 614 au bureau de la Feuille d'avis.

Office des poursuites de Boudry

ENCHÈRES D'IMMEUBLES Vente définitive

Aucune offre n'ayant été faite à la séance du 6 mars 1922, l'Office des poursuites de Boudry, vendra par voie d'enchères publiques, à la requête d'un créancier hypothécaire, le samedi 8 avril 1922, à 10 heures, à Boudry, Hôtel de Ville, les immeubles ci-après désignés appartenant à Jules Langenstein, fils de Jules, à Boudry, savoir:

CADASTRE DE BOUDRY
Art. 2882, pl. fo 2, No 46, Derrière Boudry pré de 1165 m²
Art. 2882, pl. fo 2, Nos 72, 33, 34, La Grasselière bois et champ de 3647 »
Art. 2883, pl. fo 2, Nos 73, 36, 37, La Grasselière, bois, champ et vigne de 2788 »
Art. 2881, pl. fo 2, Nos 17, 47, 56, 57, 58, 59, 70, 52, 53, 62, 71, La Grasselière, bâtiments, place, jardins, champ et bois de 3088 »
Art. 2880, pl. fo 2, No 69, La Grasselière, place de 81 »
La part du débiteur aux articles 2879 et 2881. Il s'agit d'un bâtiment à l'usage d'habitation, et de deux bâtiments employés jusqu'ici comme brasserie et glacière. La vente comprendra également les accessoires immobiliers comprenant les machines, soit une installation bien entretenue pour la fabrication de la bière. Estimation officielle du bloc Fr. 41.666 sans les accessoires immobiliers. Les conditions de cette deuxième vente, qui sera définitive et aura lieu conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposées à l'Office, à la disposition des intéressés, dix jours avant celui de l'enchère, de même que l'extrait du Registre Foncier. Boudry, le 7 mars 1922. Office des Poursuites: Le préposé: H.-C. MORARD.

Domaine à vendre

près Yverdon (427 ares) 2 mas excellent terrain, arbres fruitiers, bâtiment neuf. Bas prix et très petit versement exigé. S'adresser Etude J. Pilloud, notaire, Yverdon.

A VENDRE

Accordéon chromatique fabrication Bozen, 80 basses, 57 touches, en parfait état, à vendre deux mois de leçons gratuits. Réparations en tous genres, leçons de chromatiques et simples. S'adresser à H. Droz, Cité Martini 25, Marin.

Bicyclette

à vendre, garantie en bon état d'entretien. Demander l'adresse du No 675 au bureau de la Feuille d'avis.

Attention!

On débitera demain samedi un beau

poulain

porc frais

et de la charcuterie de porc, à des prix d'un bon marché incroyables. Téléphone 9.40 Boucherie RAMELLA Rue Fleury 7

Forto baisse sur confitures aux myrtilles

Fr. —.50 la livre

aux 4 fruits

Fr. —.50 la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Librairie-Papeterie

James ATTINGER Rue St-Honoré et Place Numa Droz

Cadeaux pour Pâques Livres

Tableaux encadrés et non encadrés religieuses et autres

POISSONS

Soles - Colin - Turbot Palées - Brochets Cabillaud —.70 la liv. Merlans —.70 »

Volailles de Bresse

Poulets d'Italie Poules à bouillir Jambons Pic-nic extra, à fr. 2.10 la livre

Filets de harengs Filets de morue Rollmops - Anchois

Au Magasin de Comestibles Seinet Fils 6-8, rue des Epancheurs Téléphone 71

Continuation de la LIQUIDATION TOTALE

pour cause de cessation de commerce de la

Chemiserie Parisienne

BENJAMIN ULLMANN Grand'Rue Neuchâtel Rue du Seyon

Rabais de 40 à 60%

GRANDES OCCASIONS! PROFITEZ!

J'insiste spécialement sur la bonne qualité et la bienfaisance de mes articles

Agencement à vendre

MESSIEURS

Bottines en boxcaif brun, 22.80
Bottines en boxcaif double semelle noir, 26.80
Bottines en peau cirée double semelle, 19.80 articles sans précédent

Chaussures J. Kurth

NEUCHÂTEL PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Sœurs Herzog

Angle Rues Seyon - Hôpital NEUCHÂTEL

MIEL

Beau miel, jaune clair, du pays, garanti pur, à 5 fr. le kg., par bidon de 5 kg. S'adresser chez M. Ch. Rohrbach, ancien-tour, à Montalchez. FZ 445 N

2 beaux pianos

petit modèle, pour études, en parfait état, à vendre. Prix avantageux. S'adresser Chs Jacoud, Café du Guillaume Tell, Travers.

Fruits secs

Pruneaux étuvés, 3 qualités— Pommes fortes, pelées Fr. 1.— Poires canepières, . . . Fr. 0.80 Abricots évaporés, 2 qualités— Pêches évaporées, . . . Fr. 1.60 Pommes évapor., rondelles, 1.55 Poires évaporées, . . . Fr. 2.10 Bananes sèches, . . . > 1.50 Figues, 2 qualités— Les prix indiqués sont ceux de la livre — ZIMMERMANN S. A.

Oeufs à couvrir

de minoques purs, à 5 fr. la douz., chez L. Perrenoud, laitier à Corcelles. A vendre par broutettes bon fumier Moulins 17, 1er

camionnette

belge, 2 à 4 places, à prix très modéré. — S'adresser Fabrique Machina, Pesoux. c.o.

Pâques

Comme les années précédentes

Oeufs frais du pays

teints en couleurs différentes Prière de remettre les commandes le plus tôt possible. Magasin Ernest MORTHIER.

Pour faire connaître dans toute la Suisse notre métal doré « FLY » nous expédions, contre mandat ou chèque de vingt francs (argent français), les six BIJOUX modèles suivants: 1 chaîne de montre homme, 1 paire de boutons manchettes, 1 bagne de femme, 1 bracelet avec médaillon, 1 broche papillon, 1 chaîne tour de cou. Adresser commandes à FLY, 7, rue Saint-Pierre, Le Havre. JH 35907 D

On vendra samedi sur la place du Marché au banc Dahinden-Vaucher, du beau

porc frais

salé et fumé. Spécialité de grillade, charcuterie renommée. Se recommande.

Viande fraîche de gros bétail

Il sera vendu samedi matin sur la place du Marché, à côté du magasin de chaussures Huber, de la belle viande, leur choix: Pour bouillir: Côte-plat mince, poitrine, jarret, à 80 c. la liv. Côte couverte, côte sous l'épaule, bande épaisse, etc. à 1 fr. la liv. Pour rôti n'importe quel morceau, ainsi que le faux-filet, à 1 fr. 50 la livre. Ménagères profitez, c'est dans votre intérêt. Se recommande.

PARMI LES ROSES

Célèbre mélodie Le charme des violonistes et des auditeurs Je viens de recevoir l'orchestration avec piano conducteur Dans tous les magasins et chez l'auteur . . . Fr. 2.50

M. CIBOLLA, 15, rue du Puits 15, La Chaux-de-Fonds

Mesdames!

Vous trouverez au magasin LAMBELET-ENGEL, fabrique d'ouvrages de dames, Chavannes 7, un choix immense en coussins pur fil, dessins artistiques, coussins pochoirs, napperons, nappes, chemins de table, poches de nuit, poches à serviettes, mouchoirs, cosys, tétières, plafonniers, etc., le tout sur toute belle toile, et à des prix extrêmement bas. Dentelles mécaniques et à la main, motifs tous genres, applications de velours, broderies, astins toutes teintes, montures pour plafonniers, toutes fournitures concernant la broderie. La maison se charge de tous montages et travaux faits à la main dont le travail est soigné et consciencieux. Maison de confiance

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par la FRICITION SEBAY remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lumbagos, migraines, maux de tête, rages de dents, etc.

Le flacon: 2 francs dans toutes les pharmacies de Neuchâtel. Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, No 18, La Chaux-de-Fonds.

A enlever tout de suite

1 Motosacoche, occasion, en bon état, 2 vitesses, modèle 1914. fr. 650.-

1 Motosacoche, modèle 1916, 4 HP, 2 vitesses, révisée, sans side-car, Fr. 1400 ou avec side-car, Fr. 1700. ARNOLD GRANDJEAN NEUCHÂTEL

Les graines de pois

à écosser, pois mange-tout, de haricots nains et à rames sont arrivées. Bel assortiment au dépôt Pares 119.

Tondeuse

pour gazon, à vendre. Demander l'adresse du No 693 au bureau de la Feuille d'avis.

Automobilistes

J'offre jusqu'à épuisement du stock, bougies « Bosch » originales, 3 pôles, à Fr. 3.20 pièce, par 10 pièces, 3 fr. R. Bohner-Biust, Apollostrasse 4, Zurich.

1 lot de montres-bracelets

gracieuses et très soignées, à vendre avantageusement, en bloc ou au détail Corcelles, Case postale 1659. A vendre partie d'un vase (1000 litres).

Neuchâtel blanc 1921

3600 litres blanc 1920. S'adresser à Louis Cand, Corcelles.

Vélo de fillette

en bon état, à vendre. S'adresser Fontaine André 40, 3me, g.

A vendre bon marché bois de lit

2 places, avec sommier. Rue de Neuchâtel 7, 1er, à g. Pesoux.

Papeterie H. Bissat

Faubourg de l'Hôpital 5 Tiroirs chène ciré pour le classement vertical de fiches, 2 grandeurs pour cliché 18x10 cm. et 18x20 cm. Cyclostyles pour reproduire l'écriture.

Si vous voulez

faire plaisir à un enfant sans lui donner des suceries qui lui détraquent l'estomac, apportez-lui une boîte de biscuits GRI-GRI. Ces biscuits, en effet, ne lui feront pas de mal, car ils ne sont composés que de pure farine, de lait, d'oeufs et de beurre avec un sucre naturel. Ils sont nourrissants en même temps que savoureux. Ce sont, de l'avis général, les meilleurs biscuits pour le thé et pour le dessert.

On les trouve dans tous les bons magasins.

Régent

chevreau noir



Fr. 18.50

Chaussures PETREMANT

Moulins 15, Neuchâtel

Le « NERVOSAN » évite l'insomnie. Marque déposée. Flacon à Fr. 3.50 dans les pharmacies.

Bicyclette

de dame, à l'état de neuf.

« La Cantilène »

grande copie huile (Ed. de Purry), à vendre. Collégiale 4.

A remettre

pour cause imprévue MAGASIN DE CIGARES - PAPETERIE sur 1er passage de Lausanne, Chiffre d'affaires prouvé. Préférence serait donnée à un bon habitué. Environ 12,000 fr. Timbre pour réponse. — Ecrire sous L 2864 L à Publicitas, Lausanne. JH 35502 L

A VENDRE

500 perches haricots à 14 fr. le cent.

Bois de sapin à 17 fr. le stère. Bois de chêne à 20 fr. le stère. Fagots à 65 fr. le cent. Rendus à domicile. S'adresser à Ernest Bürn, Chaumont 9.

Vente de fagots

Beaux fagots secs et romisés livrables au détail ou par cent à domicile. Vente journalière; s'adresser au Chantier communal, rue du Manège 27. (Téléphone 284. Prix 80 c. le fagot.

A enlever tout de suite

à des prix très bas, 1 lit bois dur, 2 places, complet, état de neuf, matelas erin animal, 2 lits sapin 1 et 2 places, complets; 1 canapé, 1 berceau verni blanc, 2 commodes, 1 lavabo, 1 glace, une table ronde, deux tables de cuisine, des cadres, un fourneau de repasseuse et divers objets dont le détail est supprimé. F. BECK, Grand'Rue 38, CORCELLES (Neuchâtel).

Un Livre pratique

Pour les Possesseurs de CHEVAUX et de BÉTAIL

Le VÉTÉRINAIRE POPULAIRE

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE. Beau volume de 576 pages avec 135 fig. et 100 gravures. Prix: 12 fr. — Franco postale: 13 fr. 50. E. J. E. GOMBAULT, Vétérinaire des Haras de France

Dans cet ouvrage sont décrites les Maladies de CHEVAUX, de BÉTAIL et des CHIENS avec les causes, les symptômes, le traitement rationnel. Viennent ensuite: la loi sur les vices rédhibitoires avec conseils aux acheteurs; la police sanitaire des animaux; la connaissance de l'âge avec de nombreuses figures; les divers systèmes de ferrures et les formules des médicaments les plus usuels. Prix: 12 fr. — Franco postale: 13 fr. 50. E. J. E. GOMBAULT, Vétérinaire des Haras de France

Dép. Lib. PAYOT & C^{ie}, Lausanne

OFFRE SPÉCIALE DE SOIERIES

Pongé larg. 60 cm., bonne qual., pr doublure et abat-jour, grand assortiment de nuances à la mode, le m. 2.95

Pongé imprimé article spécial pour abat-jour, très beaux dessins, larg. 60 cm., le m. 6.50

Satin tramé coton 60 cm. de large, qual. supér., toutes teintes mode, le m. 4.95

Paillette 90 cm., noire, bonne qualité, le m. 3.75

Taffetas 50 cm., noir, pour mode, le m. 3.95

Crêpe de Chine 100 cm., qual. supérieure, toutes teintes, le m. 7.50

Shantung larg. 85 cm., recommandé pr lingerie, blouses et chemises de messieurs, le m. 4.50

Messaline 45/50 cm., très belle qual., toutes nuances mode, le m. 3.25

Brocard 50 cm., pour garnitures, superbe article, le m. 12.90

Polonaise pour doublure, 100 cm. de large, le m. 6.75

VISITEZ NOTRE RAYON! EXAMINEZ NOS PRIX ET QUALITÉ!

Grands Magasins AU SANS RIVAL

Place Purry - NEUCHÂTEL - Rue de Flandres

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

LOGEMENTS

A LOUER tout de suite ou pour époque à convenir, un appartement de cinq pièces, cuisine et toutes dépendances...

Rue du Concert

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, bel appartement de 5 chambres et alcovne...

Faubourg du Château, à remettre appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances...

SÉJOUR D'ÉTÉ

Chamont, à louer près de la station du Funiculaire, joli logement meublé de 6 chambres...

Rives de la Thielle, dans maison de ferme, appartement meublé de 5 chambres...

petites maisons de 5 et 7 chambres et dépendances avec jardin...

CHAMBRES

Jolie chambre pour monsieur rangé - Ecluse 15 bis, 3me, à gauche...

Chambre meublée, Pourtalès 18, 2me, à droite...

Jolie chambre meublée au soleil, Fandres 7, 2me...

Belle chambre avec bonne pension, On prendrait 2 ou 3 pensionnaires pour la table...

Chambre meublée au soleil, Faubourg du Lac 3, 1er, à dr.

Jolie chambre indépendante, soleil, Fr. Hôpital 42, 3me, c.o.

CHAMBRE ET PENSION pour monsieur, Fbg de l'Hôpital 66, 3me étage, à droite...

Jolie chambre, belle vue, 2me étage, S'adresser Eug. Jost, coiffeur, Av. 1er mars 1, c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour époque à convenir grands locaux avec entresol à l'usage de magasin...

Beaux locaux pour bureaux ou magasin comprenant 3 pièces très bien éclairées...

Centre de la Ville Prix avantageux. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, rue Saint-Honoré 3.

A louer pour le 24 juin dans maison située au centre de la ville, 4 belles pièces, 1er étage, pour bureaux...

Demandez l'adresse du No 689 au bureau de la Feuille d'avis.

chambres meublées (dont 1 chambre à coucher), exposées au soleil. Faire offres à Mme Henri Bernhardt, Ecluse 10.

OFFRES

ON CHERCHE pour forte jeune fille place pour aider aux travaux du ménage...

Fille honnête et active, 18 ans, cherche place, de préférence à Neuchâtel ou environs...

ŒUVRE CATHOLIQUE pour la PROTECTION DE LA JEUNE FILLE

Faubourg du Crêt 15 Plusieurs jeunes filles de la Suisse allemande 14 à 20 ans...

ON CHERCHE

pour jeune fille place auprès d'un enfant, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française...

VOLONTAIRE Jeune Bernoise, 17 ans, bien élevée, cherche place dans famille honorable de la Suisse romande...

JEUNE FILLE libérée de l'école cherche place dans excellente famille où elle apprendrait la langue française...

Jeune fille de 20 ans cherche, pour le 1er mai, place de VOLONTAIRE dans bonne famille de Neuchâtel...

de la maîtresse de maison, où elle apprendrait la langue française. Vie de famille exigée...

Jeune fille de 16 ans cherche place de VOLONTAIRE dans très bonne famille de la Suisse romande...

VOLONTAIRE dans bonne famille de Neuchâtel ou environs, pour apprendre les travaux du ménage...

Jeune fille de bonne famille cherche place de

VOLONTAIRE dans bonne famille, auprès de deux enfants, où elle apprendrait la langue française...

Jeune fille de 16 ans cherche place dans bonne famille pour aider au ménage et apprendre la langue française...

PLACES

ON DEMANDE une fille au courant des travaux d'un ménage soigné et sachant un peu cuisine...

On cherche pour restaurant, personne de confiance et de moralité, connaissant la cuisine, pour aider aux travaux du ménage...

JEUNE FILLE propre et active est demandée pour la cuisine. Bonne occasion d'apprendre à cuire...

On demande à la montagne, pour 1 mois

JEUNE FILLE de 18 à 20 ans, pour aider au ménage et au café...

EMPLOIS DIVERS

Vigneron Pour cas imprévu Mme Châtelain-Bellenot, à Monruz, demande tout de suite un vigneron expérimenté pour 35 ouvriers de vigne...

Restaurant de la Promenade On demande une bonne sommelière connaissant bien le service...

JEUNE SUBSTITUT bernois, ayant fait un apprentissage de 2 ans chez un avocat cherche place où il pourrait se perfectionner dans la langue française...

On demande expérimentée pour monsieur malade. Ecrire sous P 777 N à Publications, Neuchâtel.

On cherche jeune homme

de 15 à 18 ans pour aider aux travaux de campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande...

Jeune homme de 16 ans cherche place à la campagne où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française...

Ebénistes, scieurs, charrons trouvez-vous tout de suite grâce à une annonce dans l'Indicateur de place de la Schweizer-Allgemeinen Volkszeitung...

Apprentissages

Pâtissier Jeune homme, 16 ans, bonne conduite, intelligent, actif, cherche place d'apprenti...

Malle On cherche d'occasion, mais en parfait état, malle de moyenne grandeur...

POTAGER dernier système, tous combustibles et en bon état. Faire offres à J. Niquille, Temple 18, FEURTER.

un phonographe Ecrire avec prix. Case postale 7141, Neuchâtel.

Livres de sciences et romans modernes, bibliothèques complètes, ainsi que gravures, meubles anciens, pendules etc...

J'achète meubles en tous genres, propres et en bon état. Faire le plus haut prix. AMEUBLEMENTS GUILLOD Ecluse 23 - Tél. 5.58

AVIS DIVERS

On prendrait 10-15 pièces de bétail en pension Sur désir on les garderai pour l'alpage. S'adresser Ernest Garo, chez le Brandt, Les Verrières.

EXPOSITION OFFICIELLE D'AVICULTURE MONTREUX du 14 avril au 17 avril 1922

Société de tir militaire „Armes de Guerre“

1er TIR OBLIGATOIRE Dimanche 9 Avril de 7 h. à 11 h. - STAND DU MAIL MUNITION GRATUITE

Société des Carabiniers de Neuchâtel ouverte à tous les miliciens et amateurs de tir dès 17 ans

1er Tir obligatoire Samedi 8 avril 1922, de 13 h. 30 à 19 h. Le Comité

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL Ouverture du Semestre d'été MERCREDI 19 AVRIL

Blanchissage du Foyer d'éducation „La Ruche“ BEAUREGARD 10 - TÉLÉPHONE 936

MAMANS !! Pour votre bébé, achetez chez GUYE-ROSSELET un magnifique pousse-pousse pour Fr. 44.-- ou une élégante poussette anglaise pour Fr. 155.--

DU 7 AU 13 AVRIL APOLLO Jackie Coogan LE GOSSE INFERNAL PEPPINA Grande comédie dramatique en 4 actes

Demandaes à acheter

Malle On cherche d'occasion, mais en parfait état, malle de moyenne grandeur...

POTAGER dernier système, tous combustibles et en bon état. Faire offres à J. Niquille, Temple 18, FEURTER.

un phonographe Ecrire avec prix. Case postale 7141, Neuchâtel.

Livres de sciences et romans modernes, bibliothèques complètes, ainsi que gravures, meubles anciens, pendules etc...

J'achète meubles en tous genres, propres et en bon état. Faire le plus haut prix. AMEUBLEMENTS GUILLOD Ecluse 23 - Tél. 5.58

AVIS DIVERS

On prendrait 10-15 pièces de bétail en pension Sur désir on les garderai pour l'alpage. S'adresser Ernest Garo, chez le Brandt, Les Verrières.

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL 86me CONCERT DE LA SOCIÉTÉ CHORALE

ACIS ET GALATÉE pour soli, chœurs et orchestre Direction : M. Paul BENNER

Solistes : Mlle Dora de Conlon, soprano, de Neuchâtel. Mlle Madeleine Selmet, soprano, de Neuchâtel. M. Rodolphe Plamondon, ténor, de Paris. M. Louis de la Cruz, basse, de Genève. Cembalo : M. Marc Junod, pianiste, de Zurich. Orchestre : Orchestre de Berne.

PRIX DES PLACES, timbre compris : Fr. 6.--, 5.--, 4.--, 3.--. Toutes les places sont numérotées pour le concert et pour la répétition générale.

SAMEDI 22 AVRIL à 11 h. 15 Répétition des chœurs, avec orchestre. Entrée : Fr. 1.-- à 16 h. Répétition des solistes avec orchestre. Entrée : Fr. 1.-- à 20 h. Répétition générale. Prix des places : Fr. 5, 4, 3 et 2

Les billets seront mis en vente dès mercredi 12 avril, à 10 h. et une heure avant la répétition générale et le concert, au magasin FETISCH, à Neuchâtel. Les demandes du dehors doivent être adressées à MM. Fetisch. Aucun billet ne sera envoyé contre remboursement ni retenu sur commande téléphonique.

Durée du concert : une heure et demie

OFFICE FIDUCIAIRE D' F. SCHEURER, Neuveville NEUCHÂTEL - Côte 35, 2me étage

ARMÉE DU SALUT, Ecluse 20 Samedi 8 avril à 20 heures

Soirée musicale et littéraire FANFARE ??? CHORALE

Meubles Gustave Savanthy ATELIERS REUNIS

Orangerie 4 Téléphone 6.30 Exécution de tout meuble spécial ÉTOFFE D'AMEUBLEMENT

Meubles de trousseaux - Tapisserie

PALACE Programme du 7 avril ... au 13 avril 1922 ...

Sans Dieu (Godless men) Emouvant drame de la mer

Fin de L'Orpheline

41me épisode : LE REVENANT 42me épisode : VERS LE BONHEUR

Dès vendredi 14 avril : LA GLORIEUSE REINE de SABBAT

la plus imposante reconstitution de l'Orient antique, avec ses pompes, son faste, ses féeries, ses jeux, sa magnificence. Interprété par Betty BLYTHE

La plus belle femme du monde

Association démocratique libérale de Neuchâtel-Serrières Samedi 8 avril 1922, à 20 h. et demie Assemblée préparatoire au Cercle Libéral

Elections au Grand Conseil Choix des candidats libéraux

Orateurs : MM. EMMANUEL BOREL, conseiller communal. PIERRE FAVARGER, député.

Musique L'Harmonie Tous les électeurs libéraux sont instamment priés d'assister à cette importante assemblée. LE COMITÉ.

MODES Mme Jeanne HIERTZELER, Faubourg de la Gare 1, se charge de l'exécution de toutes commandes de chapeaux

Transformations - Travail à façon On reçoit encore des inscriptions pour les cours de modes du soir et de l'après-midi. S'inscrire Faubourg de la Gare 1, ou au cours de coupe et de couture, Môle 1.

Automobilistes Donnez vos batteries à charger et à vérifier au Garage Moderne, à Peseux, qui a installé un appareil du dernier perfectionnement, garanti sûr et bon marché.

Se recommande, Ed. von Arx

Cours de règle à calculer La Société suisse des contremaîtres, section de Neuchâtel, organise un cours pratique pour l'étude de la règle à calculer.

HOTEL DU VIGNOBLE, PESEUX SAMEDI 8 AVRIL 1922, à 20 heures

Grande Soirée Familiale organisée par la Section Fédérale de Gymnastique de Peseux

Le mort qui ressuscite Comédie en 1 acte

Après l'exécution du programme aucune entrée ne sera tolérée. Se recommandent, le tenancier et la Société.

Eglise Nationale DIMANCHE, 20 h. Chapelle des Terreaux

2de CONFÉRENCE de M. le pasteur E. MOREL

Val-de-Ruz Deux dames cherchent chambre à 2 lits et bonne pension, pour 1 ou 2 mois. Faire offres écrites sous C. 677 au bureau de la Feuille d'avis.

CORCELLES Grand'Rue 38

OUVERTURE d'un magasin de meubles d'occasion

ACHAT - VENTE - ECHANGE Se recommande : F. BECK

On cherche à placer jeune fille de 16 ans, devant prendre quelques leçons par jour, comme demi-pensionnaire

Madame L. Ernst couture Rue de l'Orangerie 2, Neuchâtel

Machine à écrire à louer à la Papeterie H. Blesat, Faubourg de l'Hôpital 5.

Avis aux Communiers de Neuchâtel Les Communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription de cette ville, qui désirent se faire recevoir membres actifs de l'une des quatre Bues, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous, avant le lundi 17 avril 1922...

Mariage Monsieur seul, dans la quarantaine, bien tous les rapports, bonne profession, désire connaître demoiselle ou dame seule 30 à 45 ans présentant bien, si possible avoir affaire assurée ; discrétion. Anonyme s'abstenir. Adresser offres sous P 792 N à Case postale 294, Neuchâtel. P 792 N

Echange Famille bourgeoise de Rheinfelden désire placer sa fille de 14 1/2 ans en échange d'une jeune fille ou jeune homme. Occasion de suivre les écoles et de bien apprendre la langue allemande. Pour renseignements, s'adresser à Mme Grossmann, Rochar 22.

1200

HABILLEMENTS pour hommes

Ayant acheté un stock énorme en complets, manteaux et pantalons d'hommes, nous soldons ces marchandises comme suit :

- Complets** en drap, pour hommes, **29.⁵⁰**
- Complets** en drap, pour hommes, **35.—**
- Complets** en drap, pour hommes, **45.—**
- Complets** en drap, pour hommes, **55.—**

Manteaux drap pour hommes

19.50 29.50 39.50 49.50

Pantalons drap pour hommes

8.75 9.50 12.-- 15.--

Ce sont des prix d'avant-guerre

Profitez pendant le grand choix

Pendant cette vente extraordinaire, il ne sera pas donné à choix

Voir vitrine rue des Poteaux

Magasins de Soldes et Occasions

JULES BLOCH, NEUCHÂTEL

BLANCHISSAGE

Si vous désirez avoir du linge soigneusement lavé et repassé, adressez-vous à une maison spécialement organisée et outillée pour ce travail.

La G. B. N. n'a que du personnel qualifié et peut répondre à toutes les exigences.

Nous garantissons de la manière la plus formelle que nous n'employons aucun ingrédient nuisible au linge.

SERVICE A DOMICILE pour la ville et la banlieue
TÉLÉPHONE 10.05

Expéditions au dehors par tram, poste ou chemin de fer

GRANDE BLANCHISSERIE NEUCHÂTELOISE
S. Gonard et C^o **MONRUZ** Neuchâtel

BOUCHERIE - CHARCUTERIE BERGER-HACHEN FILS

Rue des Moulins 22 - Téléphone 301

- Viande de gros bétail, 1^{er} choix
- Bouilli 1.— et 1.25 le 1/2 kg.
- Rôti 1.50
- Aloyaux et caward 1.50
- Filet sans os 3.50
- Porc frais fr. 1.75 le 1/2 kg.
- Lard fumé 2.—
- Lard et panne à fond. 1.—
- Veau, les plus bas prix du jour

Se recommande



RHUMATISMES

L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatismes, même les plus tenaces et les plus invétérés.

Prix du flacon de 120 pilules, Fr. 7.50 franco, contre remboursement. JH 22600 D

Pharmacie de l'Abbatiale, Payerne
Prospectus sur demande

SPICIGER & C^o - Neuchâtel

Tapis à la pièce en tous genres
Milieux de Salon, Descentes de lit, Tapis de Table et Couvertures, Linoleums et Toiles cirées

Ouvrages de dames

Pour donner à nos clientes une idée de la variété, de la richesse de nos dessins pour les coussins de canapé, ainsi que de la supériorité de nos toiles, nous faisons pendant quelques jours une vente extraordinaire de

Coussins de canapé dessinés sur belles toiles grises au prix de Fr. 1.45 la pièce, et 2 pièces pour Fr. 2.80

- Coton à broder blanc: H. C. — D. M. C. — C. B., l'écheveau, Fr. 0.20
- Coton perlé: H. C. — D. M. C. — C. B. — L. W. C., l'écheveau, Fr. 0.40
- Coton perlé écri: L. W. C., la pelote, Fr. 0.50

Maison „Rachel“ 17, Faub. de l'Hôpital

Ouvrez les yeux!

Ne vous laissez pas endormir, lorsqu'il s'agit de se procurer un

TAPIS PERSAN

par les offres soi-disant mirobolantes de personnes qui ne sont pas du métier.

Souvenez-vous que la Maison B. INEDJIAN, Lausanne GRAND-PONT 6

spécialisée sans intermédiaire dans cet article. Livre bien et le meilleur marché.

Aperçu de quelques prix: GHORDES 3.33x3.33, Fr. 250 KASAK 1.85x1.20, Fr. 120.—; GUNA 2.05x1.05, Fr. 80

Nous ne tenons que des marchandises de qualité et de solidité éprouvées. — Le TAPIS sur lequel les Lausannois ont marché pendant quinze jours sur le Grand-Pont est visible dans nos salons.

Les Meubles Bachmann

- vous procureront toute satisfaction
- Lit fer, 1 pl., avec literie et duveterie complètes, dep. Fr. 225
- Chambre à coucher Louis XV, sapin verni, lit 2 pl., lavabo avec marbre, glace, table de nuit dessus marbre, armoire 2 portes. » 520
- Chambre à coucher Louis XV, sculptée en bois dur, lit 2 places, table de nuit dessus marbre, lavabo à glace, marbre blanc, armoire à glace 2 portes. » 836
- Chambre à coucher Louis XV, en noyer poli, lit 2 pl., table de nuit marbre blanc, lavabo à glace dessus marbre, armoire 2 portes. » 985
- Chambre à coucher moderne chêne, lit 3 places, table de nuit marbre blanc, lavabo à glace marbre blanc, armoire à glace façon 3 portes. » 965
- Salle à manger bois dur, buffet 4 portes av. vitraux, table hollandaise, 6 chaises. » 550
- Salle à manger chêne ou noyer étri, buffet de service 4 portes, vitraux, table hollandaise, 6 chaises en chêne ou noyer. » 764
- » 785
- Cabinet de travail bois dur, bureau plat, bibliothèque. » 420
- Cabinet de travail chêne fumé, bureau plat, bibliothèque, table. » 885

Ne faites aucun achat sans être venu visiter nos magasins, ou sans avoir demandé nos nouveaux catalogues.

Bachmann et C^o Fabrica de Meubles TRAVERS

ATTENTION!

Dès aujourd'hui jusqu'au 10 Avril, les marchandises suivantes seront vendues à DES PRIX INCROYABLES

- Chemises pour dames, belle toile et broderie, à fr. 6.50, 3.90, 3.50, 2.90, 1.75
- Cache-corsets, belle toile, jolie broderie, à fr. 3.90, 2.50, 1.90, 1.75
- Pantalons fermés, belle toile et broderie, à fr. 4.25, 3.25
- Jaquettes pure laine, à fr. 25.—, 20.—, 15.—, 6.50
- Casaquins pure laine, à fr. 5.50
- Camisoles pure laine, à fr. 2.90
- Bas de laine, fins, à fr. 3.25, 2.25
- Bas de soie, noirs, belle qualité, à fr. 3.90
- Tabliers de cuisine, en fil écri, à fr. 2.50
- Tabliers de ménage, à fr. 1.90
- Tabliers à bavette, à fr. 6.90, 3.90
- Tabliers fourreau, à fr. 7.50, 6.25
- Taies d'oreillers, avec festons, belle toile, à fr. 4.90, 3.50, 3.—, 2.50
- Chemises pour hommes, en flanelle, à fr. 5.50, 3.90
- Chemises poreuses, 1^{re} qualité, à fr. 5.90
- Chemises zéphir, à fr. 5.50
- Caleçons pour hommes, à fr. 4.50, 3.50
- Camisoles pour hommes, à fr. 4.50, 3.50
- Bretelles, 1^{re} qualité, à fr. 2.90, 2.50
- Cravates, à fr. 1.95, -.75
- Chaussettes coton, à fr. -.90
- Superbe tapis de table en drap, 450/480 cm., à fr. 12.90
- Superbe tapis de table en velours, 440/470 cm., à fr. 29.50

Toutes ces marchandises sont fraîches et de 1^{re} qualité

AU BON MOBILIER

ÉCLUSE 14 - Envoi contre remboursement

Les OCCASIONS OFFERTES dans notre succursale Rue de la Treille 5 font sensation

PROFITEZ, dès maintenant, de vous chausser avantageusement dans nos fins de séries qui sont sacrifiées pour dames, messieurs et enfants

Chaussures Th. FAUCCONNET S. A.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'énigme du bal masqué

PAR MICHEL NOUR (Marcel Rosny)

Avant que ses doigts n'eussent touché le bouton, Ravinel éleva la voix:
— Que demandez-vous?
A cette « voix d'en haut », le visiteur sur-sauta.
Il leva la tête, regarda bien en face son interlocuteur, puis, désignant du bout de son épée la plaque de marbre, il répondit avec assurance:
— Le docteur Ravinel?
— C'est moi-même.
— Eh bien, je désire une consultation.
— Ce n'est pas l'heure!
— L'heure? répéta l'inconnu en regardant la plaque, elle n'est pas indiquée...
— Soit, mais on ne vient pas consulter un médecin dans le costume que vous portez!
— Mon costume? fit le jeune homme en s'examinant, il vous déplaît?... Moi, je trouve qu'il ne me va pas mal, et d'ailleurs je dois vous avouer que je serais fort embarrassé pour en revêtir un autre...
Ravinel examina l'inconnu avec une plus grande attention.
— Non, il n'est certainement pas ivre... Serait-il fou, par hasard?
— Je vous serais infiniment reconnaissant, poursuivit le jeune homme, de vouloir bien me recevoir tel que je suis...
Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres

Il parlait posément, avec une assurance polie, mais dépourvue d'obséquiosité.
— Après tout, se dit le médecin, si c'est un mystificateur, il trouvera à qui parler; je ne suis pas d'humeur à me laisser docilement bernier!
Et, tout haut:
— En ce cas, veuillez attendre un instant... Je vais ouvrir.
Un moment après, le docteur introduisit l'étranger dans son cabinet.
II
Avant même d'y être invité, le déguisé avait délibérément pris place dans le fauteuil.
Avec une aisance inattendue, il promenait autour de lui des regards curieux, mais demeurait muet.
— Maintenant, parlez, dit assez sèchement le médecin à son étrange client.
— Monsieur, répliqua l'inconnu, le hasard ou la Providence m'a conduit devant votre porte. Je marchais, je déambulais à l'aventure, sans savoir où porter mes pas...
— Abrégez, je vous prie...
— Oh! j'aurai bientôt fini! Avant tout, voulez-vous me permettre une question? Où suis-je?
— Vous êtes chez moi!
— Sans doute... mais... dans quelle ville?
Le docteur regarda fixement l'inconnu.
Etait-ce la mystification qui commençait?
Les yeux du jeune homme brillaient d'une flamme fiévreuse, mais rien dans leur expression un peu hagarde ne décelait une intention équivoque.
— La Baulle, fit laconiquement Ravinel.
— La Baulle... répéta le seigneur François Ier, n'est-ce que c'est que ça?

— Allons, dit brusquement le docteur, inutile d'essayer de me faire marcher! Ça ne prend pas. Vous vous êtes amusé au bal costumé et vous voulez prolonger votre plaisir à mes dépens...
— Au bal costumé? répéta encore le jeune homme, c'est bien possible, je ne me rappelle pas...
— C'est le champagne qui vous a fait perdre la mémoire...
— J'ignore si j'en ai bu... Je ne me sens pas gris...
— Enfin, fit Ravinel impatienté, que voulez-vous de moi?... Pourquoi désirez-vous me voir?
— Je vous l'ai dit: pour vous consulter, puisque vous vous occupez des maladies nerveuses. Guérissez-moi!
— Je peux tout au moins vous soigner, dit modestement Ravinel. Pour commencer, vous allez rentrer chez vous, prendre un peu de repos et vous reviendrez me voir après avoir déjeuné... et changé de costume...
— Encore mon costume!...
— Voyons, vous n'avez pas la prétention de rester déguisé toute la journée?
— Déguisé? Je suis déguisé?...
La physiognomie du jeune homme révélait un étonnement si sincère que Ravinel en fut frappé.
— Est-ce que vraiment, pensa-t-il, ce n'est pas un simulateur?
— Je vous répète, reprit le jeune homme, que je n'ai pas d'autre habit.
— C'est inadmissible!
— Il faut pourtant bien l'admettre.
— Voyons, dit le médecin avec la douceur professionnelle des aliénistes, vous ne portez pas toujours ce travestissement!
— Je n'en sais rien.
— Hier comment étiez-vous habillé?

— Je ne me rappelle pas.
— Où habitez-vous?
— Je l'ai oublié.
— Quel est votre nom?
— Je l'ignore...
Ravinel garda un instant le silence.
Un point était acquis pour lui, un seul: l'homme qu'il avait devant lui n'avait pas bu; il n'agissait pas sous l'empire d'un restant d'ivresse. Mais se moquait-il de lui avec un air consommé ou bien était-il réellement frappé d'amnésie?
— Allons, dit le docteur avec désinvolture, tout cela n'est pas grave. Quand vous aurez dormi, la mémoire vous reviendra et vous rirez comme moi de cette petite mésaventure...
— En attendant, gronda le jeune homme en se levant, je vous jure que je n'ai pas envie de rire!
Son accent était si âpre que le bon docteur eut un moment le recul.
Evidemment, la situation se corsait et ce singulier client ne devait pas être un mauvais plaisant.
— Oh! tranquillisez-vous, reprit le seigneur François Ier subitement calmé, je suis peut-être devenu dément, mais je ne suis pas fou furieux.
— Non, répliqua Ravinel redevenu maître de lui, il est même certain que vous n'avez pas perdu la raison, mais seulement la mémoire.
— Ah! vous me tranquillisez!
Ces mots furent prononcés avec une telle conviction que le médecin ne put s'empêcher de sourire.
— Alors, conclut le jeune homme en se rassurant, guérissez-moi!...
— Vous guérez?... riposta Ravinel, et rapidement, mais, que diable! je n'ai pas de baguette magique pour opérer un miracle!...
— Alors?...

— Alors... comme je vous le disais tout à l'heure il faut d'abord vous reposer... Vous n'avez certainement pas dormi de la nuit... Quelques heures de sommeil sont indispensables pour vous rendre l'esprit lucide... Ensuite, vous reviendrez me voir et nous causerons...
— Mais, demanda ingénument le jeune homme, où voulez-vous que j'aille?
Ravinel hocha la tête.
La matinée s'avancait, on commençait à circuler dans les rues. Il pensa que le déguisé ferait une singulière entrée dans un hôtel où il ne pourrait même pas donner son nom...
— Puisque vous avez une maison de santé, continua le jeune homme, gardez-moi...
Puis, voyant que le docteur demeurait perplexe, il se hâta d'ajouter:
— J'oubliais... Vous avez peut-être peur de n'être pas payé... Ai-je de l'argent sur moi?...
Pendant qu'il se fouillait, Ravinel reprenait:
— Vous allez peut-être trouver une pièce d'identité, quelque papier dont la lecture réveillera votre mémoire... une lettre... une adresse... une carte...
Le docteur parlait au hasard, uniquement pour manifester son intérêt à ce jeune homme qui, tout à coup, lui paraissait sincère et pitoyable.
Mais le malheureux explorait en vain son pourpoint de velours aux crevés de satin.
Il ne découvrit qu'une paire de gants et un mouchoir, mais... sans marque.
— Ni bourse, ni portefeuille, murmura le pauvre seigneur François Ier avec désespoir. Que vais-je devenir?...
Le docteur tortilla sa barbe d'un geste qui lui était familier quand il était contrarié.

(A suivre.)

Seyon 26 — 1^{er} étage
 Beau choix de
Broderies de St-Gall
 sur toile naturelle, madapolam et nansouc.
 Vente au mètre et à la pièce. Prix avantageux.
 Pochettes brodées. Volants de broderies.
 Se recommande, M^{me} WUTHIER

LAITERIE STEFFEN CRÈMERIE
 Rue Saint-Maurice

Baisse sur le BEURRE de CHEVROUX

Boucherie-Charcuterie de Gibraltar
H. AMMANN & C. BERGER
 Téléphone 5.90 BELLEVAUX 2 Téléphone 5.90

Toujours bien assortie en viande de:
 Bœuf, veau, porc, mouton de 1^{re} qualité
 au plus bas prix du jour
 Charcuterie de campagne - Spécialité de Saucisse au foie
 Charcuterie fine - Jambon
 On porte à domicile Se recommandent

Charcuterie Dahinden-Vaucher
 AU MARCHÉ LA COUDRE

Porc frais	Grande baisse	Charcuterie
Cuissot, Fr. 1.60 le 1/2 kg.	Saucisse à rôtir, Fr. 2.-- 1/2 kg.	
Filet, » 1.70 » »	Lard salé, » 1.75 »	
Côtelette, » 1.70 » »	Lard fumé, » 2.-- »	
Palette fraîche, » 1.70 » »	Palette fumée, » 2.10 »	
Ragout, » 0.90 » »	Boudin à la crème, » 1.-- »	
Lard et panne, » 0.90 » »	Jambonnets dev ^t , » 3.80 la pièce	
Choucroute, » 0.35 » »	» derrière, » 3.-- »	

Dépeuille à très bas prix - Spécialité de saucisses au foie et saucissons de campagne renommés garantis pur porc SE RECOMMANDE

Consommateurs
 la renommée de nos Pâtes „NAPOLI“ n'a pas tardé à susciter des imitations. Pour être sûrs de la qualité, exigez bien le nom de
FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES Affoltern s/Albis

MODES
 DERNIÈRES NOUVEAUTÉS DE PARIS
 Choix splendide ■ Prix avantageux
 Voyez nos étalages Visitez nos expositions

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
 NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

Occasions du Sans Rival
Coupons de TISSUS et LAINAGES
 pour confections tous genres
Prix de Bon Marché incomparables
 Grands Magasins
AU SANS RIVAL
 Place Parry, NEUCHÂTEL

MEUBLES PROGRÈS
 LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE

SALLES A MANGER

1 buffet de service, 1 table, 6 chaises, en mélèze, Fr. 414.-	1 buffet de service, 1 table, 6 chaises, en hêtre et verne, Fr. 534.-	1 buffet de service, 1 table, 6 chaises, en chêne, Fr. 825.-
1 buffet de service, 1 table, 6 chaises, style Henri II, noyer ciré, Fr. 965.-	Une superbe Salle à manger style „Vieux Suisse“ chêne massif Fr. 2500.-	1 buffet de service, 1 table, 6 chaises, style moderne, chêne fumé, Fr. 1277.-
Salle à manger Louis XV, sculptée, avec marbres. Buffet de service, dessert, table, 6 chaises, noyer ciré, exécution très riche. Fr. 3800.-		Salle à manger, style moderne acajou et bronzes. Buffet de service avec argentier et dessert avec marbres et glaces. Table, 6 chaises. Exécution très riche, Fr. 4320.-

MEUBLES GARANTIS - QUALITÉ SOIGNÉE

NOUVEAU Corsets
 pour Dames fortes (dos d'une pièce sans lacage et avec ceinture ventrière Article breveté dans tous les pays.)
 Exclusivité réservée à la maison
J.-F. REBER
 BANDAGISTE
 Terreaux 8, Neuchâtel
CORSETS en tous genres
 Modèles soignés Coupe anatomique

succès
 vous employez journellement pour les soins rationnels de la peau, grâce à sa pureté, sa douceur et sa durabilité le véritable
Savon au Lait de Lis BERGMANN
 Marque: Deux Mineurs.
 L'efficacité absolue de ce savon apprécié, supprime les impuretés de la peau et les taches de rousseur. En vente à Fr. 1.60, chez Messieurs:
 F. Jordan, pharmac., Neuchâtel.
 E. Bauler, »
 A. Bourgeois, »
 F. Tripet, »
 A. Wildhaber, »
 G. Bernard, Bazar, »
 R. Lüscher, épicerie, »
 Maison Ch. Petitpierre et succursales.
 Savoir-Petitpierre, »
 A. GUYE-PRÊTRE, merc., Zimmermann S. A., épici., M. Tissot, pharmac., Colombier, Fr. Weber, coiffeur, Cereelles, E. Denis-Hediger, Saint-Aubin, H. Zintgraf, pharm., St-Blaise.

Ameublements Guillo
 Ecluse 23 — Téléph. 558

Meubles neufs et d'occasion
 Achat — Vente — Echange
 Maison fondée en 1895

BLANCHISSEZ
 vos chambres, cuisines, caves, locaux de fabrique, façades, etc.,
vous-même
 avec la couleur à l'eau froide

SIGOTIN
 éprouvée depuis 20 ans. Le badigeon à la Sigotin est bon marché, très solide, et ne décolore pas.
 1 paquet d'un kilo suffit pour 10 à 15 mètres carrés et coûte: en blanc, fr. 1.-; en jaune clair, vert clair, bleu clair, gris clair et rose, fr. 1.20.

En vente à:
 Neuchâtel: Société coopérative de consommation.
 Tous les dépôts.
 Fontaines: Pharmacie-Droguerie du Val-de-Ruz.
 Dombresson: A. Nicole et fils.
 Boudry: L. Quartier-Hubschmid, Société coop. de cons.
 Cortailod: Soc. coop. cons.
 La Neuveville: H. Bovet, nég.
 St-Blaise: Soc. coop., dépôt
 Colombier: » » »
 Cereelles: » » »
 Pesey: » » »
 Cornodreche: » » »
 Marin: » » »
 Cornaux: » » »
 Cudrefin: » » »
 Valangin: » » »



Bonnes chaussures à bon marché
 Nous expédions franco contre remboursement:
 Souliers ferrés n^{os} enfants, Nos 26-29 10.50
 Souliers ferrés n^{os} enfants, Nos 30-35 12.50
 » de dimanche, 26-29 10.50
 » croûte cirée, 30-35 12.50
 » ferrés n^{os} garçons, 36-39 16.50
 » dim. n^{os} garçons 36-39 17.-
 » de dimanche n^{os} dames, garnis, 36-43 16.-
 » n^{os} dames, Derby 36-43 16.50
 » n^{os} dames, Box, 36-43 21.-
 » de travail, ferrés, n^{os} messieurs, 40-48 21.-
 » dim., messieurs, 40-48 21.-
 » dim. Box, mess., 40-48 25.-
 » milit. ferr., solid., 40-48 23.-

GRANDES SEMAINES DE BAS COULEUR
 BON MARCHÉ
 Chez GUYE-PRÊTRE
 ST-HONORÉ NUMA DROZ

Confiserie Rod. BURGER
 Le plus grand choix et les plus fins articles de Pâques
 chocolat, massepain, nougat

Société coopérative de Consommation
Grande Vente de Chaussures de fins de séries
 Lundi 10 avril à notre magasin de LUGNORRE
 Mardi 11 avril à notre magasin de CUDREFIN
 Nous invitons tous nos sociétaires de la contrée et le public en général à profiter de cette vente qui offre de réels avantages.

Magasin A l'Alsacienne
 27, Rue des Moulins, Neuchâtel
 Vendredi 7 et Samedi 8 Avril Exceptionnellement

Grand bol faïence blanche,	la pièce	0.65
Sucrier porcelaine blanche,	»	0.65
Petit saladier faïence blanche,	»	0.95
Grand plat rond en terre,	»	0.95
Plat ovale, terre brune,	»	0.95
Mangeoires pour lapins,	»	0.95
Grande assiette à gâteaux, porcelaine décorée,	»	0.95
Tasse à thé porcelaine, avec sous-tasse,	»	0.65
Tasse avec sous-tasse,	»	0.95
Tasse sans sous-tasse,	»	0.65
Fromagère en terre brune,	»	1.45
Pot à eau,	»	0.95
Cuillère étamée,	»	0.20
Un lot grands vases, poterie artistique,	»	0.95

Demandez catalogue illustré Réparations soignées.
ROD. HIRT FILS, Lenzbourg

Faites un essai des Thés en paquets marqués
„Sumatra“ „Colombo“
 Vous vous convaincrez de leur qualité supérieure et de leur arôme incomparable.
 A. BUTTY
 Thés et Epices en gros
 LAUSANNE

La Mode du Jour
 et ses patrons
 sont arrivés
 Prix de l'album: fr. 1.50
 Magasin
M. A. et C. Peytieu
 Seyon 2

RIDEAUX
 GRANDE VENTE RÉCLAME à des prix très réduits
 RIDEAUX GUIPURE RIDEAUX TULLE
 RIDEAUX ÉTAMINE RIDEAUX TOILE
 BRISE-BISE TAPIS LIT
 INSTALLATIONS EN TOUS GENRES

L. Dutoit-Barbezat
 Rue de la Treille 9 NEUCHÂTEL Deuxième étage



LA BRASSERIE MULLER
 à Neuchâtel
 met en vente chez tous ses clients, dès aujourd'hui et pendant les Fêtes, du
Bock-Bier
 Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles
 TÉLÉPHONE 127 :: TÉLÉPHONE 127



Avant d'acheter vos
Voitures d'enfants
Poussettes de chambre
Chaises transformables
Charrettes pliantes
 Demandez le catalogue gratuit ou visitez l'exposition de la Maison
E. BIEDERMANN
 RUE DU BASSIN 6
 NEUCHÂTEL
 Le plus grand choix. Les tous derniers modèles.
 Prix du jour les plus réduits.
 Toutes les réparations dans nos ateliers.



SIROP BURNAND
 Un demi-siècle de
Succès
 contre
TOUX - GRIPPE
Coqueluche
 Exigez l'emballage bleu
 En vente dans toutes les pharmacies

POLITIQUE

Conférence de Gênes

Théochérine, chef de la délégation russe à Gênes, a déclaré à un collaborateur de la « Gazette de Voss » qu'il avait accueilli avec une vive satisfaction les paroles de M. Lloyd George désignant comme première tâche importante de la conférence de Gênes la réduction des armements terrestres, principe que les 4 États belligères soutiendront par le traité intervenu entre eux. En terminant, le commissaire du peuple aux affaires étrangères a tenu à affirmer que les délégués russes à Gênes sont décidés à ne pas permettre qu'il y soit discuté la situation en Géorgie, ni dans les autres républiques soviétiques.

France

Une exécution

M. Auguste Gauvain n'y a pas par quatre chemins en parlant de l'impression produite à la Chambre française par l'intervention de M. Briand. Il dit :

« Dans un discours confus, où les questions sont traitées de biais, par à peu près, avec autant de présomption que peu de sincérité, M. Briand s'est efforcé de prouver qu'il n'avait pas engagé la France et que le Parlement restait toujours libre de désavouer le gouvernement. Cette thèse est, théoriquement exacte. Mais lorsqu'un président du Conseil signe des engagements et commence à les exécuter, comme c'est le cas pour les invitations à la conférence de Gênes, que devient le droit du Parlement ? Depuis les premières semaines de son ministère, M. Briand a constamment employé le même système : conclure des arrangements impliquant des diminutions effectives des droits de la France avec des contre-parties illusoire, et revenir devant les Chambres en leur donnant le choix entre l'approbation de ses déclarations et la rupture avec l'Angleterre. D'un air goujard, il disait aux bons moutons qui se guidaient sur sa houlette tintinnabulante : « Et maintenant, Messieurs, vous êtes libres de voter ! » Depuis l'accord de Paris, en janvier 1921, jusqu'au Conseil suprême de Cannes, en janvier 1922, nous avons entendu le même refrain. Avec le mépris souriant qu'il a pour les hommes, y compris ses collègues quand il est au pouvoir, avec une inconscience incurable des intérêts et des sentiments nationaux, M. Briand a jeté à tort et à travers, sur tous les tapis verts, du Pacifique à la Méditerranée, les atouts maîtres de la France, et il a passé ensuite les cartes à M. Poincaré en lui murmurant à l'oreille : « Finissez la partie comme vous voudrez ».

« Il se trouve encore des gens pour tolérer, pour admirer ces procédés. Aux yeux de ces délégués, le comble de l'art pour un président du Conseil dans l'embarras est de transmettre le pouvoir à son successeur dans de telles conditions que celui-ci se trouve dans la quasi-impossibilité de gouverner et que, le temps aidant, les regards se tournent de nouveau vers l'illusionniste qui savait si adroitement escamoter les difficultés. »

Les dettes françaises

Du « Petit Journal » :

L'arrangement financier conclu entre la France et l'Angleterre en 1919 arrivant à expiration, le gouvernement britannique vient de nous prévenir qu'il reprend sa liberté. Cette décision lui est, paraît-il, dictée par l'attitude des Etats-Unis, qui réclament le paiement des intérêts de la dette contractée par l'Angleterre.

Si nous n'arrivons pas à trouver un terrain d'entente, nous allons être obligés de payer les intérêts de notre dette contractée en Angleterre et qui atteint près de 25 milliards, soit, avec le change, une somme de près de cinq milliards que nous serions obligés de verser annuellement. Au ministère des finances, on nous a déclaré qu'il était exact que le gouvernement britannique avait repris sa liberté d'action, mais qu'à l'heure actuelle des pourparlers étaient engagés à ce sujet.

Belgique

Un décès

Une dépêche de Bruxelles annonce la mort de M. Woeste, l'homme le plus important du parti catholique belge.

Avant la guerre, M. Woeste s'était montré fort opposé au développement de la défense nationale. Cette attitude qui vint condamner le fait de l'invasion allemande lui fut durement reprochée par un certain nombre de ses concitoyens. Mais il ne tarda pas à se faire pardonner cette erreur involontaire par le plus beau dévouement aux intérêts de son pays.

Italie

Un encombrant personnage

« Il Resto del Carlino » croit savoir que D'Annunzio prend la présidence, assumée jusqu'ici par le capitaine Giulietti, de la puissante Fédération des marins, qui compte 70,000 membres.

« Il Mondo » rappelle que déjà à Fiume, le poète avait toujours en une attitude favorable au mouvement syndical ; il avait exprimé le désir de faire la connaissance personnelle de Venise.

L'affaire du consulat autrichien de Zurich

La presse italienne s'occupe de nouveau de cette affaire, qui paraît appelée aux mêmes destinées que le fameux serpent de mer du « Constitutionnel ». Rappelons que, au cours de la guerre, le consulat autrichien de Zurich fut cambriolé et qu'on y déroba des documents qui avaient trait à l'espionnage naval en Italie.

Pour déguiser le coup, qui était l'œuvre du service de contre-espionnage italien, on avait volé, en même temps que les archives militaires du consulat, de l'argent, des bijoux, une précieuse collection de timbres, etc.

Les auteurs du coup, qui avaient compté sur

une grosse récompense, furent déçus ; ils portèrent leurs réclamations devant la justice, en attaquant le ministère italien de la marine, sur les instructions duquel ils avaient agi.

Le consul autrichien de Zurich fit alors réclamer par la voie diplomatique la restitution de l'argent et des objets qui étaient propriété privée et dont le vol avait constitué un délit de droit commun.

Le gouvernement italien a fait savoir à Berne qu'il était hors d'état de restituer ce qui n'était pas argent monnayé, parce que ce butin avait été abandonné aux auteurs du coup.

Mais ceux-ci protestent et disent qu'ils ont tout livré à certain bureau du ministère de la marine, qui doit détenir les objets en question.

Là-dessus, la presse italienne de se récrier. Le ministre en cause ordonne une enquête. Mais il n'en sort que du vent.

Nouvelles protestations des journaux qui publient des renseignements assez circonstanciés sur le sort des objets volés pour qu'il doive être aisé au gouvernement de les réclamer à qui les détient.

Grèce

L'emprunt forcé grec

ATHÈNES, 6. — La Chambre, après une longue discussion, a voté par 151 voix contre 148, le principe de l'emprunt forcé.

La durée du travail en Allemagne

On admet généralement que pour rétablir son équilibre économique rompu par la guerre, l'Allemagne cherche par tous les moyens à stimuler sa production. Après une période de socialisation intense, qui vit l'écosion de normes plus ou moins draconiennes dans le domaine de la réglementation du travail, les industries allemandes en reviennent peu à peu aux normes de l'avant-guerre, au mépris notamment des prescriptions fixant à 48 heures la semaine de travail. Relevons à ce propos, que le régime de la journée de huit heures n'a pas été instauré comme en Suisse par un acte législatif régulier, mais par une ordonnance révolutionnaire de novembre 1918.

Les Etats d'Europe qui souffrent plus particulièrement de la concurrence intense de l'industrie allemande, ont un grand intérêt à se rendre compte de l'application effective chez nos voisins d'outre-Rhin des « brillantes conquêtes » du socialisme. Il faut tout d'abord reconnaître que de grosses difficultés s'opposent à toute enquête sérieuse dans ce sens. Ces obstacles résident en général dans la réserve adoptée par les groupements patronaux et ouvriers qui, dans le but de masquer leurs moyens de lutte, cherchent à répandre à l'étranger l'impression que l'Allemagne respecte les conventions relatives à la journée de huit heures alors qu'en réalité elle ne se fait pas faute de les enfreindre pour le salut et la prospérité de la patrie.

Désireux de se renseigner à la source même, le gouvernement hollandais a délégué en Allemagne une commission d'enquête qui a récemment déposé son rapport. Confirmant de précédentes informations, le rapport constate que d'une façon générale, les frais de production se répartissent dans l'industrie allemande sur un nombre sensiblement plus élevé d'heures hebdomadaires de travail qu'en Hollande. Quant aux heures supplémentaires, elles sont admises en pratique dès que le besoin s'en fait sentir et ceci jusqu'à dix heures par semaine ! Ce travail supplémentaire est en général consenti par le personnel, sans passer par « l'autorisation obligatoire » des autorités.

ÉTRANGER

Accident de chemin de fer. — Mercredi matin à 8 heures un train de voyageurs a surpris près de Hagen (Westphalie) une colonne d'ouvriers préposés à la réfection de la voie ferrée. Des 30 hommes composant la colonne 8 ont été tués ; d'autres ont été légèrement blessés.

Un exemple à suivre. — M. Clarence MacGragor, député de New-York, a déposé à la Chambre des représentants un projet de bill qui a été incorporé dans la loi générale sur les postes américaines. Ce bill donne aux commerçants qui envoient des catalogues imprimés, envois à choix, etc., la faculté de déposer une certaine somme afin de payer d'avance les timbres éventuels de retour de ces envois.

Cambriolage à New-York. — Mardi après midi, à Washington Square, quatre hommes pénétrèrent dans le sous-sol de l'hôtel particulier d'un banquier et ligotèrent tour à tour le maître d'hôtel, le laquais, le portier, la cuisinière et trois servantes qu'ils enfermèrent dans une des caves de la villa ; ils montèrent ensuite au premier étage, firent descendre le banquier et sa femme dans une autre cave, et se mirent tranquillement à vider le coffre-fort qui contenait des bijoux évalués à 20,000 dollars.

Lettre de Vienne

(De notre corresp.)

Vienne, le 2 avril 1922.

A l'exception des socialistes qui, semble-t-il, ont la rancune trop tenace pour être attendris facilement par les malheurs de la famille des Habsbourg, toutes les classes de la population à Vienne ont éprouvé une réelle émotion, en apprenant hier soir, par des éditions spéciales des journaux, la mort de l'ex-empereur Charles. On songe, avec un sentiment de profonde compassion, à cet infortuné prince qui, pour n'avoir pas su s'entourer de conseillers éclairés, anéantit de sa propre main ses chances d'avenir et dut aller achever sa courte vie, bien loin de la patrie, sur une terre d'exil. Chez quelques-uns, se mêle à la commémoration le regret qu'il n'y ait maintenant plus personne pour occuper le trône, le cas échéant. Il faut dire, à ce propos, que, depuis un certain temps, en présence du danger de dictature du prolétariat qui menace Vienne, une partie de la bourgeoisie, estimant qu'entre deux maux, on doit choisir le moindre, fait voir de nouveau un penchant marqué pour la forme monarchique. On pourra juger de l'étendue de ce retour d'opinion, à l'occasion de la manifestation que le parti légitimiste prépare pour le milieu de cette semaine.

La plupart des journaux consacrent au défunt de longs articles nécrologiques dans lesquels ils retracent, en termes émus et toujours courtois, le cours tragique de la destinée. L'« Arbeiter Zeitung », organe socialiste, fait, suivant son habitude, bande à part. Elle sert à ses lecteurs un morceau de sa façon sur lequel il serait superflu d'insister.

A Budapest, où Charles continuait à être tenu par le plus grand nombre pour le roi légitime, il va de soi que la nouvelle, dès qu'elle circula hier soir, produisit un effet consternant. Les théâtres arrêtaient net leurs représentations et toutes les musiques se turent inconsciemment dans les restaurants et cafés de nuit. Ce

matin, les journaux ont paru encadrés de noir. La « Gazette officielle » a annoncé la mort en ces termes : « S. M. apostolique le roi Charles IV s'est endormi aujourd'hui, 1er avril, dans le Seigneur ». Les bâtiments publics et quantité de maisons privées ont arboré des drapeaux de deuil. Le syndicat des marchands a décidé de garnir de draperies noires toutes les devantures des magasins et de tenir ces derniers fermés le jour des obsèques.

La question du lieu de l'inhumation définitive sera réglée dans quelques jours. On ne sait pas encore si Charles a exprimé, dans son testament, le désir d'aller rejoindre ses pères dans la crypte de l'Eglise des Capucins à Vienne, qui a servi de tout temps de sépulture aux Habsbourg, ou s'il a donné la préférence à l'Eglise du Sacre Saint-Matthias à Budapest où reposent aussi quelques membres de la famille.

On se demandera comment, par suite de cette mort si inattendue, la situation va se présenter en Hongrie. Le comte Apponyi, l'un des chefs du parti légitimiste a déjà déclaré que la couronne revenait tout naturellement à l'aîné des fils de Charles, le prince Othon. Mais, Othon est un enfant de dix ans et il faudra qu'il attende jusqu'à l'âge de sa majorité, seize ans, pour pouvoir être couronné. Et puis, il n'est pas dit que la majorité parlementaire modifie vis-à-vis de lui l'attitude qu'elle a eue jusqu'à présent à l'égard de son père. Cette question du trône hongrois est un problème d'autant plus compliqué qu'il s'y mêle toutes sortes d'intrigues personnelles.

FR. DUBOIS.

SUISSE

Tribunal fédéral. — M. Deschenaux, juge au Tribunal fédéral, a envoyé au Conseil fédéral une lettre de démission.

Le démissionnaire veut avoir une complète liberté d'action pour entreprendre sa défense contre les graves accusations portées par « Il Banco di Roma » contre M. Deschenaux qui avait été président du conseil d'administration de la Banque commerciale de Fribourg, actuellement en déconfiture.

Viande de porc. — L'Office de renseignements sur les prix de l'Union suisse des paysans attire l'attention du public sur la disproportion qui subsiste entre les prix des porcs et ceux de la viande de porc. Dans l'espace d'une année (mars 1921 à mars 1922) les prix des porcs gras sont tombés de 3 fr. 60 à 1 fr. 60 par kg. vif. Le recul des prix se monte ainsi à 56 %. La viande fraîche de porc avec charge coûtait de 6 à 7 fr. en mars 1921 ; aujourd'hui ses prix varient entre 3 fr. 40 à 4 fr. par kg., accusant ainsi une baisse de 43 %.

Comparativement aux prix des porcs, ceux de la viande de porc sont incontestablement trop élevés. Les prix de détail, affirme l'Office, précité, sont de 50 % et plus supérieurs au prix moyen de revient.

Une question. — Le « Kämpfer », organe du parti communiste suisse, pose à M. Grimm, conseiller national et rédacteur de la « Tagwacht », la question suivante : « Est-il vrai, M. Grimm, que vous avez reçu de M. le conseiller fédéral Muey, chef du département fédéral des finances, la somme de 500 francs pour bons conseils donnés au sujet de la réforme financière de la Suisse ? Nous exigeons une réponse catégorique. Si vous ne la donnez pas, nous admettons que le fait est exact. »

Très naturel. — L'Association libre des marchands suisses de fromage et l'Association des marchands de fromage d'Appenzell adressent au Conseil fédéral, à l'intention de la commission de neutralité du Conseil national et du Conseil des Etats, une requête demandant, pour le cas où le crédit de 20 millions de francs pour venir en aide aux producteurs serait décidé en principe, que celui-ci ne soit pas accordé seulement aux membres de l'Union du fromage et à la Fédération des producteurs, mais de manière égale à tous les producteurs sur la base de leurs stocks. La requête demande en outre la liberté complète pour l'exportation du fromage et la suppression du monopole de l'Union du fromage.

ZURICH. — La jeunesse communiste de Zurich organise pour le 23 avril prochain, fête du « Sechseläuten », une manifestation ; elle a demandé, à cet effet, au département militaire cantonal, l'autorisation d'utiliser une partie de la place d'armes. Cette autorisation lui ayant été refusée, elle a répondu que cela ne faisait rien, que personne ne l'empêcherait de camper et cuire son thé où bon lui semblerait et que pas même un escadron de cavalerie ne la ferait déguerpir de la place sur laquelle elle a jeté son dévolu. Elle ira donc sur la place d'armes et manifestera selon son plaisir, pendant que les « bourgeois » brûleront le « Bögg ».

BALE-VILLE. — Mercredi soir, peu après 5 h. 1/2, un gypcier âgé de 50 ans, nommé A. Licht-Arm, est tombé de son appartement situé au 4me étage d'une maison de la Rebgasse et s'est écrasé sur le trottoir. La mort a été instantanée. La victime laisse une femme et 4 enfants.

FRIBOURG. — Contrariée par les mauvais temps, la foire de Fribourg du mois d'avril a été peu fréquentée par les campagnards. Les marchands du dehors étaient également peu nombreux, de sorte que les transactions ont été très calmes. Les prix des porcs sont restés à peu près les mêmes qu'à la dernière foire, soit de 70 à 80 francs la paire de gorettes de 2 mois et de 190 à 140 francs la paire de jeunes porcs de 4 à 5 mois.

Statistique : 162 têtes de gros bétail, 8 chevaux, 619 porcs, 19 moutons, 4 chèvres, 174 vœux. La gare a expédié 22 wagons.

GENÈVE. — M. Gustave Ador avait dû s'aliéner dernièrement ; son état s'est aggravé et il a dû subir deux opérations. Mardi, M. Ador a subi une opération à la prostate.

Au bas de la rue Voltaire, une fille de l'Ecole ménagère, Marcelle Dupraz, 14 ans et demi, voulant monter sur un tram en marche, a glissé sous les roues d'une remorque attelée à la voiture motrice, et a eu le pied droit broyé. Elle a été conduite immédiatement à l'hôpital cantonal où l'amputation a été jugée nécessaire.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

Une commission interparlementaire française à Zurich

Dans ma précédente correspondance, je vous citais le cas de ce fabricant de Thalwil, qui est un farouche francophobe, et qui préférerait se faire pendre plutôt que d'offrir ses produits à un Français. Je vous disais à cette occasion qu'il fallait se garder, ici plus que jamais, des généralisations hâtives, et qu'il s'agissait, en l'espèce, d'un cas isolé, le monsieur de Thalwil retardant sans doute de quelques années sur les conceptions qui devraient avoir cours aujourd'hui. Cas isolé, ai-je dit ; certes, à preuve qu'une vingtaine de députés de la Chambre

française viennent de faire à la ville de Zurich l'honneur d'une visite, ce qui prouve bien que, malgré tout, la cité des bords de la Limmat ne passe pas à Paris pour être germanophile à tous crins et francophobe.

Ces messieurs constituaient une commission technique interparlementaire, qui était venue en Suisse pour étudier sur place l'organisation des hautes écoles de Zurich, université et polytechnicum. Dimanche soir, les Français ont été les hôtes du Conseil communal, qui leur a offert un banquet au Grand Hôtel Dolder ; à ce banquet assistaient les principales notabilités zuricoises en matière de politique, d'enseignement, de finance et de commerce. M. Nägeli, président de la ville de Zurich, a prononcé un discours dans lequel il a relevé les mérites de la république amie, qui, de tout temps, a répandu de grandes idées sur le monde et a défendu sans se lasser les nobles principes de la démocratie et de la liberté des peuples. M. Ferdinand Buisson, le sociologue bien connu, qui est actuellement député de Paris et président de la Ligue française des droits de l'homme, a parlé en termes très flatteurs pour Zurich des impressions qu'il avait reçues de son voyage d'études. Il a déclaré qu'à son point de vue la Suisse réalisait d'une manière fort intéressante l'idéal de l'éducation démocratique, tel que la France se le représentait après 1871, alors que Jules Ferry faisait assaillissement de bruit avec sa fameuse thèse sur le « Relèvement national ». Ce discours a été, comme bien on pense, écouté avec un intérêt soutenu, étant donnée la personnalité de l'orateur, dont la réputation a dès longtemps franchi les frontières de la France.

Il a été suivi de celui de M. Gaston Vidal, ministre, qui appartient au parti radical-socialiste et qui est un journaliste fort apprécié et richement doté. M. Vidal s'est attaché à démontrer qu'il n'existait pas d'impérialisme français, et qu'un gouvernement imbécile d'idées impérialistes ne réussirait pas à se maintenir au pouvoir. Le peuple français, a-t-il dit, n'a qu'un désir : celui d'assurer une paix durable. L'orateur a aussi insisté sur le fait que seuls à même de juger le problème des réparations ceux qui ont pu se rendre compte sur place des ruines effroyables que la guerre a accumulées dans les régions dévastées ; il est hors de discussion que la France doit être indemnisée pour une partie du mal qui lui a été causé, et, sur ce point-là, chacun est d'accord. M. Vidal a tressé quelques couronnes à la ville de Zurich, qu'il a appelée la véritable capitale de la Suisse (pourtant que les Bernois ne se fâchent pas tout rouge!).

Plusieurs discours ont été encore prononcés à part ceux que je viens de mentionner ; mais les analyser tous mériterait beaucoup trop loin. A en juger par ce que la presse en dit, les orateurs ont tous été fort éloquentes.

Lundi, les Français ont grand leur revanche en invitant à leur tour au Grand Hôtel Victoria ; puis tout le monde se rendit à Winterthur, où la réception fut aussi cordiale qu'à Zurich, et d'où nos visiteurs sont revenus enchantés. Le même soir, la délégation retournait à Paris.

RÉGION DES LACS

Bienne. — La foire de jeudi a été bien approvisionnée et fort animée. Prix notés : génisses de 1 à 2 ans, 500 à 900 fr. ; vaches et génisses prêtes au veau, 900 à 1200 fr. ; vaches portantes, 1200 à 1600 fr. ; porcelets de sept semaines, 60 fr. la paire, de quatre mois, 130 francs, de six mois, 170 à 200 fr. ; brebis portantes, 80 fr. ; jeunes moutons, 30 à 40 fr. Il a été amené environ 300 pièces de gros bétail, 90 moutons, 6 chèvres et 800 porcs.

CANTON

La Chaux-de-Fonds. — Jeudi matin, à l'encontre appelé le Corps de Garde, situé directement au-dessus de la Maison-Monsieur, un monsieur Robert conduisait un attelage, lorsque subitement le cheval s'emballa et dévala à toute vitesse le long de la côte. La bête vint s'abattre contre un arbre et tomba mortellement frappée. Le conducteur fut projeté à une distance d'au moins quinze mètres.

Le Locle. — Le Conseil général a voté un crédit de 300,000 fr. demandé par le Conseil communal pour remplir les obligations qui incombent à la commune par suite de l'assistance-chômage. Ce crédit permettra de couvrir une partie des dépenses d'ouvriers et ateliers. Le Conseil a voté la suppression de l'école d'art en raison des temps difficiles que nous traversons.

Cour d'assises

Audience du 6 avril

L'affaire Robert-Prince attire un auditoire considérable ; la salle est pleine au moment où commence l'audience. C'est que Paul-Edouard Robert-Prince, né en 1885, au Locle, originaire des Verrières, manœuvre, est un habitué des tribunaux puisqu'il a déjà 14 condamnations pour vols et escroqueries à son casier judiciaire.

Les faits qui l'amènent aujourd'hui devant la cour d'assises forment une série impressionnante. Le 17 juillet dernier, il a soustrait frauduleusement une somme de 450 fr. qu'il se procura en pénétrant par escalade et effraction dans la pharmacie Bourgeois de notre ville. Puis il passa la nuit du 19 au 20 juillet à l'hôtel Suisse de Levey où il se fit héberger, après quoi il prit le train sans solder l'addition qui se montait à 12 fr. 50, et en emportant une clef.

On le retrouve à Yverdon du 24 au 26 juillet, où il déroba 1115 fr. à un agriculteur. L'Hôtel de l'Autruche à Fribourg eut sa visite le 1er août suivant ; résultat : après son passage, il manque une somme de 1120 fr.

Arrêté au milieu d'août à la suite de ces méfaits et enfermé dans la Tour des prisons, il s'en évada le 21 novembre au moyen d'une corde d'horloger cachée dans un soulier et d'une scie habilement faite de draps de lit. Deux jours après, il se fait conduire par M. von Arx, en auto, de Corcelles à La Chaux-de-Fonds, au Jura bernois et à Bienne ; mais, bien entendu, il ne solda pas la note. Lors de son passage à Renan, il se fait passer pour l'associé de M. Guinand, avocat en notre ville, et réussit ainsi à obtenir une somme importante.

Prince reconnaît sans réticence les délits qui lui sont reprochés. Intelligent, âgé de 37 ans, il a déjà passé près de 20 ans en prison ; le canton de Fribourg le réclame pour le garder préventivement pendant 3 ans. Il déclare que ce sont ses stages dans nos prisons qui l'empêchent de gagner sa vie ; partout où il passe, il ne tarde pas à être reconnu et chassé. « Pour vivre, déclare-t-il, je suis donc bien obligé de voler. » Et comme le président lui fait remarquer qu'il a parfois volé les patrons qui l'employaient et le nourrirent, Prince fait le procès des maisons de détention. Puis il déclare qu'au sortir de prison, il demanderait simplement du travail.

Les témoins donnent des détails peu édifiants, mais souvent fort comiques, sur les mé-

thodes qu'emploie Prince. On en tire la conclusion qu'on a affaire à un individu très intelligent qui connaît tous les trucs pour tromper et voler ceux avec qui il est en relation.

Reconnu coupable sur tous les chefs d'accusation par le jury, qui lui attribue une entière responsabilité, Robert-Prince est condamné à 3 ans de réclusion, dont à déduire 228 jours de prison préventive, à dix ans de privation des droits civiques, à 50 fr. d'amende et à 705 fr. de frais.

Vol. — John-Gaston Othenin-Girard, né en 1890, à La Chaux-de-Fonds d'où il est originaire, bottier, domicilié à La Chaux-de-Fonds, est prévenu d'avoir, dans cette ville, la nuit de Noël, volé une somme de 410 fr. au préjudice de la directrice de la Crèche de la Charrière. L'accusé a avoué et renoncé au jury ; il est récidiviste. La cour le condamne à 15 mois de réclusion, dont à déduire 97 jours de prison préventive, 10 ans de privation des droits civiques et à 322 fr. de frais.

Brigandage. — Vincent Pipox, qui possède un casier judiciaire orné de 15 condamnations, est prévenu de brigandage pour avoir attaqué une jeune fille près de Rochefort et lui avoir ainsi extorqué 4 fr. Le jury lui refusant les circonstances atténuantes, la cour le condamne à un an de réclusion, dont à déduire 77 jours de prison préventive, et à 5 ans de privation des droits civiques.

Vol avec effraction. — Charles-Numa Perrenoud, né en 1891, mécanicien, et Marc Perrenoud, né en 1899, horloger, qui ne sont pas parents, sont accusés : le premier de vol avec effraction à la gare de La Sagne, délit qui lui a rapporté 23 fr. et une montre, et d'avoir tenté un vol semblable à La Chaux-de-Fonds, où il a trouvé la caisse vide ; le second est prévenu de complicité dans le vol de La Sagne.

Les accusés avouent les faits qui leur sont reprochés ; ils les expliquent par le dénuement complet dans lequel ils se trouvaient par suite du chômage.

Numa Perrenoud a 13 condamnations à son actif. Il est déclaré coupable sur les deux chefs d'accusation et condamné à un an de réclusion, dont à déduire 90 jours de détention préventive, 10 ans de privation des droits civiques et aux frais, 569 fr.

Marc Perrenoud est acquitté. Session close.

NEUCHÂTEL

Ecole supérieure. — Les élèves suivants ont obtenu : 1. le baccalauréat : Miles Piaget Marie ; Hauser Alice ; Baehni Esther ; Jaggi Madeleine ; Grisel Jeanne-Marie. — 2. le diplôme de fin d'études : Mile Racine Berthe. — 3. le certificat d'études générales : Miles Perreux Sophie ; Matthey-Doret Elisabeth ; Schinz Gergette ; Attinger Lucie-Anne ; Lux Marceline ; Kuhn Jeanne-Alice ; Spuhler Madeleine ; Jequier Marcelle ; Petitpierre Gertrude ; de Coulon Claudine ; Bourquin Anne ; Bourquin Marguerite ; Euguet Marguerite ; Loup Nelly ; de Meuron Yvonne.

AVIS TARDIFS

Ménagères, Attention !

Samedi, sur la place du Marché, on débitera de la viande de porc de premier choix. Côtelettes à 1 fr. 75 le demi-kilo, jambon frais, sans couenne et sans graisse pour rôti, à 1 fr. 75 le demi-kilo, épaules et jambonnets frais à 1 fr. 25 le demi-kilo, saucisses à rôti à 2 fr. le demi-kilo, saucissons, spécialité de campagne, à 2 fr. 50 le demi-kilo, saucisses au foie renommées à 2 fr. le demi-kilo, lard à fondre, sans couenne à 1 fr. le demi-kilo. C'est la lutte contre la vie chère. « A l'Ecousson Vaudoua », Se recommande, Ruchat-Dudan.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

3. Cécile-Jeanette, à Edouard-François Jaquemot, caviste, à Auvernier, et à Jeanne-Elise née Humbert-Droz.
4. Georges-Alphonse, à Arnold-Ernest Redard, commis postal, et à Mathilde née Krüpfli.
Paul-Albert, à Paul-Albert Rysor, agriculteur, à Chanmont sur Savagnier, et à Lina-Pauline née Furrer.
Bernard-Henri, à Maurice-Julien Lecloutre, sergent, et à Antoinette née Crivello.
Roger-Charles-Eugène, à Georges-Eugène Troyou, jardinier, et à Irma-Lina née Enggist.

Décès

5. Marthe-Éléonore née Breguet, épouse de Charles-Ferdinand Schumacher, née le 17 mars 1890.
6. Sophie-Lina née Blattner, veuve de Friedrich Aebly, née le 20 octobre 1874.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 23 mars 1922

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes items like Pommes de terre, Choux, Laitues, Choux-fleurs, Carottes, Pommes, Noix, Poireaux, Beurre, Beur. en mottes, Fromage gras, Oignons, Radis, Pain, Pois, Lait, etc.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 6 avril 1922

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. — o = offre

Table with 2 columns: Actions and Obligations. Lists various stocks and bonds with their respective prices and values.

Comme les changes sont faibles, le Dollar remonte un peu avec Berlin et Prague. 6 devises ne sont pas cotées ; l'ensemble est faible et plutôt d'attente. En Bourse, les obligations se tiennent sans hausse nouvelle. Sur 29 actions, 15 en hausse, 9 en baisse.

Advertisement for 'Noblesse' featuring a portrait of a woman and text: 'Noblesse vermouth délicieux'. Includes a small illustration of a bottle and a glass.

Ecole professionnelle des jeunes filles (section des apprentissages). — Ont obtenu le diplôme de couturières, après 3 ans d'études: Miles David Any; Kuffer Marguerite; Mercanton Alice; Roulet Fernande; Clerc Maria; Segessemann Marguerite; Bonamand Marguerite; Droz Thérèse; Grandjean Hedwige; Prisi Maria; Freudiger Ella.

Cours professionnels complets. — Ont obtenu le diplôme de coupe et confection, après 3 cours trimestriels: Miles Kropf Liliane; Clottu Aline; Marguet Simone; Blaser Germaine; Schwaer Lucy-Hélène; Simon Gabrielle.

Ont obtenu le diplôme de lingerie: Miles Haas Berthe; Dubois Valentine; de Meuron Solange; Dubois Marguerite; DuPasquier Madeleine; de Pury Irène; Matile Marguerite; Schmalz Hedwige; Matthey-Doret Hélène; Favre Marthe; Perrin Nelly; Schubach Marie-Rose; Schlupe Antoinette.

Musique et gymnastique

Parmi toutes les matières d'enseignement, la musique et la gymnastique ont sans doute été les dernières à ressentir l'effet du souffle puissant qui, depuis quelques années, est en passe de transformer l'éducation de fond en comble. Je me rappelle le temps — et il n'est pas très éloigné encore — où, à l'école primaire, les principes de la gymnastique et de la musique nous étaient inculqués de la même façon sans doute qu'ils le furent aux enfants qui, pour la première fois, jouèrent de l'instruction publique, obligatoire, gratuite et laïque. Ce n'est qu'à l'école secondaire que les premiers symptômes d'une réforme apparurent, un peu tard puisqu'à ce moment déjà l'esprit de l'enfant est moins souple qu'auparavant et qu'il ne s'assimile plus aussi facilement les notions qu'on lui présente.

Et aujourd'hui, lorsque par hasard j'assiste à une leçon de chant ou de gymnastique, je n'y reconnais plus du tout les méthodes vécues qui nous avaient formés et, en particulier, je suis étonné de voir réuni ce qui était alors toujours séparé, d'entendre chanter à la leçon de gymnastique et de voir exécuter des « figures » et des mouvements pendant la leçon de chant.

C'est qu'en effet, si la musique et la gymnastique se sont développées chacune de son côté, une tendance de plus en plus forte les pousse à joindre leurs efforts et à vivre en commun pour ne plus former séparément des musiciens ou des athlètes, mais pour viser à cet idéal qui est celui de l'éducation tout entière: faire de l'enfant un homme libre, maître de son corps, de son esprit et de son cœur, et désireux de coopérer avec ses semblables à l'œuvre collective de la civilisation.

De cette tendance nouvelle sont dérivés deux courants différents. L'un met l'accent sur la gymnastique et se sert de la musique, ou du moins de la métrique, pour arriver à un meilleur développement du corps; ce courant comprend, à son tour, plusieurs directions secondaires qui aboutissent à la plastique et aux danses d'Isadora Duncan ou au dynamisme de Jean-Bard. L'autre courant voit dans la gymnastique, et surtout dans la rythmique, l'introduction par excellence aux études musicales: c'est la gymnastique rythmique que M. Jaques-Dalcroze a démontrée mercredi soir avec une bonhomie charmante et bien vaudoise.

Associer le mouvement à la musique pour la faire comprendre et apprendre aux enfants par une activité naturelle à cet âge, tel est le point de départ de cette méthode qui a obtenu en Allemagne et en Angleterre l'appui du gouvernement et a été introduite dans les écoles publiques.

Ce patronage officiel ne tient pas seulement à la valeur intrinsèque de la méthode, mais surtout à son importance sociale. Les exercices de M. Jaques-Dalcroze habituent l'enfant à voir clair en lui, à découvrir, puis à maîtriser les forces instinctives de son corps; ils constituent une double éducation par le développement des qualités primesautières de notre tempérament, lesquelles sont mises ensuite au service de la musique.

Pas n'est besoin de longues explications pour saisir l'intérêt du premier point. Nous sommes tous trop nerveux, et tout exercice est le bienvenu qui calme nos nerfs surexcités. Quant à l'éducation musicale par les gestes, elle présente aussi un grand intérêt.

Beaucoup de personnes ne comprennent pas la musique parce qu'elles sont incapables de reconnaître ce qui est joué, ce qui, dans les œuvres exécutées, vit, vibre et correspond à leur tempérament. D'autres, au contraire, qui sentent tout cela très intensément, ne savent pas exprimer leurs impressions; il en résulte une gêne et une souffrance. La gymnastique rythmique rend sensibles aux premières les abstractions de la musique en les traduisant par des gestes; elle permet aux secondes d'extérioriser leurs sentiments musicaux en les transformant en mouvements. Celles-ci se calment, celles-là deviennent musiciennes.

Il ne nous est évidemment pas possible d'entrer ici dans le détail de l'application de ces principes que cinq jeunes filles, élèves de M. Jaques-Dalcroze, ont illustré mercredi à notre grande satisfaction; bornons-nous à constater le résultat, c'est-à-dire l'effet sur le public. Les explications du maître et les exercices des élèves ont tenu l'auditoire en haleine pendant plus de deux heures sans aucune fatigue. C'est dire l'intérêt considérable qui a été ainsi éveillé.

R.-O. FRICK.

POLITIQUE

La Chambre française et le service militaire

PARIS, 6 (Havas). — M. Maginot, ministre de la guerre, combat le contre-projet développé par M. Antériou avec base de un an de service et démontre que, dans les circonstances actuelles, il est impossible de se rallier au service d'un an et que le service de 18 mois est indispensable pour pouvoir, s'il est besoin, procéder à l'application de mesures coercitives afin d'obtenir le respect des droits que la France tient des traités. Pour faire face aux besoins de l'armée du Rhin et de l'intérieur, il nous faut absolument, dit le ministre, 32 divisions, et dès lors il nous faut le service de 18 mois. Le service d'un an ne nous donne que 21 divisions et 250,000 hommes dont 125,000 instruits, alors qu'en face de nous l'Allemagne a les 250,000 hommes parfaitement instruits et entraînés de la Reichswehr. Il y a des intérêts devant lesquels tous les autres intérêts devraient s'effacer (appl. à droite et au centre; exclamations à gauche).

M. Le Provost de Launay lit un document émanant de la commission Nollet et tendant à prouver que l'Allemagne poursuit avec rapidité ses préparatifs militaires et ses armements malgré les observations réitérées de la commission de contrôle.

La gauche fait entendre des murmures et demande comment il se fait que des documents officiels soient entre les mains d'un député alors qu'on l'a refusé aux socialistes.

M. Poincaré: On vous le refusera toujours;

La commission Nollet est une commission interalliée qui a prié M. Le Provost de Launay de recueillir des renseignements sur les armements en Allemagne. Tous les efforts de la commission Nollet se heurtent à la force d'inertie de l'Allemagne.

Au vote, la prise en considération du contre-projet Antériou est repoussée par 347 voix contre 247.

M. Ossola soutient un amendement selon lequel tout Français doit le service militaire personnel. La durée du service militaire dans l'armée active est de un an. A titre provisoire, la classe 1921 fera 2 ans; les classes 1922, 1923, 1924 feront 18 mois; les classes 1925 et suivantes un an, le reste sans changement.

M. Poincaré confirme les renseignements apportés par M. Le Provost de Launay relativement aux armements allemands et pose la question de confiance contre l'amendement Ossola qui, au vote, est rejeté par 320 voix contre 237.

La Chambre vote ensuite un projet de loi ouvrant un crédit de 500,000 francs pour participation de la France à la conférence de Gènes.

La suite de la discussion sur le recrutement de l'armée est renvoyée à la première séance à la rentrée.

Semer la discorde entre alliés à Gènes, tel est le but des soviets

LONDRES, 5. — Le « Morning Post » publie une information émanant d'une source parfaitement digne de créance, d'après laquelle la principale mission des soviets à Gènes serait de semer la discorde entre les alliés. Parmi les instructions que les délégués russes auraient reçues du soviét exécutif panrusse, les deux suivantes sont remarquables.

Quand les délégués russes feront des discours en public, au cours de séances plénières de la conférence, il leur est conseillé d'attaquer surtout à des sujets d'ordre général, faisant ressortir les mesures déjà prises par les soviets pour assurer une application égale de la loi et de la justice à tous les citoyens.

Les délégués devront conduire des négociations séparées et complètement indépendantes les unes des autres avec chaque gouvernement et promettre à chacun des privilèges spéciaux, en échange de la reconnaissance officielle des soviets.

Les délégués devront éviter si possible la conclusion d'un accord général « en bloc » avec les autres puissances représentées à Gènes ou avec un groupe plus ou moins considérable de puissances.

Un passage de ces instructions vraiment remarquables si elles sont parfaitement exactes fait allusion au parti que l'on peut tirer « de la conduite de négociations séparées » et de l'intérêt qu'il y aurait à créer de l'animosité entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie.

La réponse de Berlin au général Nollet

BERLIN, 6 (Wolf). — Le ministre des affaires étrangères a fait remettre au général Nollet une réponse à sa note du 23 mars concernant la police de sécurité.

Le gouvernement allemand reconnaît pour les différents Etats allemands la situation de 1913, comme base de l'organisation de la police.

La commission vise à détruire l'unité de la police de sécurité, car elle examine ce problème du point de vue du désarmement et non de la sécurité. L'Allemagne n'est pas encore tranquille à l'intérieur, ceci a été prouvé par les soulèvements qui se sont produits dans la Sarre et la Thuringe et par la récente grève des cheminots.

En terminant, la note relève la lourde responsabilité et les dangers qui résulteraient du démembrement de la police et du glissement de l'Allemagne à un état chaotique.

Les modalités d'un emprunt forcé

ATHÈNES, 6. — Le projet d'emprunt forcé déposé mardi porte l'obligation pour tout détenteur de billets de la banque nationale de remettre la moitié de la valeur des billets au Trésor, lequel payera en retour un intérêt de 7 %.

L'emprunt atteindra les billets circulant au moment du vote du projet, soit une circulation de trois milliards, y compris 500 millions que la Banque nationale est autorisée à émettre par une convention signée dernièrement.

Tous les billets actuels seront annulés dès la fabrication des nouveaux billets d'un type spécial. Jusqu'à cette émission, les anciens billets seront coupés en deux parties, une moitié continuant à servir comme billet de banque et l'autre représentant une obligation de l'emprunt forcé.

Le gouvernement a décidé la fermeture temporaire de la Bourse afin d'empêcher la spéculation.

La stagnation des affaires est la conséquence de l'ignorance générale en ce qui concerne la situation nouvelle créée par le projet gouvernemental, attendu que les paiements intérieurs doivent être partiellement et obligatoirement effectués en bons de l'emprunt forcé. La commission parlementaire chargée d'examiner le projet va soumettre ses conclusions, que discutera la Chambre.

Chronique fédérale

(De notre correspondant de Berne.)

Ubiquiste et malencontreux, tels sont les qualificatifs que M. de Rabours, ami fidèle de H.-C. Spiess, décernait tantôt à ce pauvre M. Kaeppli, lequel devait se demander ce que signifiait ces vocables étranges. Il faudrait que les journalistes, souvent malencontreux, hélas ! eussent du moins le don d'ubiquité par les jours pénibles que nous traversons. Car tandis que les Chambres, clopin-clopant, liquident leur besogne austère, il se passe de grandes choses tout près de là.

Franchement, que pésent le recours des marchands de beurre Huber et Cie, la démission d'un juge fédéral et même les aventures de l'office de l'alimentation, au regard des conférences où, à quelques dizaines de mètres du Palais fédéral se discute le sort de l'Europe ?

Aussi ne se faut-il point étonner que les journalistes fassent la navette entre le modeste palais des chemins de fer, situé en face de l'aile est du Palais helvétique, et la coupole de ce dernier. Malheureusement, là ils n'apprennent que des choses de petite importance, et là on se refuse à leur faire la moindre communication. Nos conseillers fédéraux ne savent plus à quel rivage leur grandeur les attache. Les deux heureux délégués à Gènes ont fort à faire pour se débarrasser des importuns questionneurs qui les entourent d'un essaim pressé dans les couloirs et les obligent à mettre un quart d'heure pour parcourir un corridor de trois mètres. Point n'est besoin de vous dire que les journalistes sont le noyau principal de cet essaim. Toutes ces peines, d'ailleurs, sont en vain. Car le silence règne sur la terre et sur l'onde. Le mot d'ordre est de se taire. Un expert que nous avons pris la liberté grande d'interroger nous répondit, levant un index socratique devant sa cravate-plastron: « Schweigen ist Gold ». M.

Schulthess, qui pourtant aime tant à renseigner la presse romande, est invisible. Ses secrétaires affligés imitent son absence autour de lui rangés, et font savoir, avec une aimable désinvolture, aux journalistes, qu'ils ne peuvent les recevoir, n'ayant rien à leur dire. Cette conférence semble en vérité troubler quelques cervelles peu accoutumées à des événements de cette envergure.

Heureusement que tout le monde n'est pas aussi farouchement muet, et qu'il y a des gens assez subtils pour comprendre que ces débats entre les experts ne sont pas la Conférence de Versailles. Non, vrai, il nous faudrait graver en lettres d'or sur un des panneaux du Palais la fable de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le boeuf.

Nous avons donc pu savoir que la conférence, qui a siégé jeudi le matin et l'après-midi, a été fort intéressante, si à la vérité elle n'a pas abouti à des résolutions que d'ailleurs elle ne pouvait pas prendre puisqu'il s'agit simplement d'une réunion d'experts. L'idée fondamentale est de créer un organisme commun qui défende les intérêts des pays neutres. Il ne s'agit nullement, nous disait quelqu'un qui certes n'est pas germanophile, tant s'en faut, de constituer une ligue qui soit plus ou moins le courroux ou l'introducteur des ex-empires centraux. Mais les neutres, dont les intérêts matériels sont en jeu, tiennent à la défense de leur mieux, et se rappellent à propos l'adage que l'union fait la force. Ils tiennent à ce que la conférence de Gènes ne soit pas simplement un assaut d'éloquence, mais qu'elle soit efficace et propre à jeter les bases de la reconstitution de l'Europe.

Toutes les faces du problème ont été discutées avec minutie, notamment le côté financier, que M. Musy, nous dit-on, a exposé avec une compétence fort remarquable. La réunion reprendra vendredi matin. Samedi, grande conférence des délégués. M. Robert Haab en personne ouvrira les débats et cédera ensuite la présidence à M. Motta. Et puis ensuite, déjeuner, visite à la fosse aux ours, valises, costume de voyage, taxis, wagons réservés, longs espoirs et vastes pensées. Honnissions les mécréants qui prétendent que la conférence de Gènes n'aboutira à rien du tout. Dans le moment où nous sommes, le scepticisme n'est point aimable, il est criminel. Nous n'avons pas le droit de tuer dans l'œuf une tentative suprême de conjurer la grande catastrophe. Ce n'est que si toutes les nations arrivent à Gènes avec le ferme propos de chercher à sauver notre vieux monde que l'on a chance d'y parvenir. Aussi ne discuterons-nous point les généreux utopistes. Il faut la foi qui sauve.

Tout cela nous a singulièrement éloigné des débats du Conseil national. Mais nous n'y perdons pas grand-chose, car le compte rendu officiel nous en est fourni en ces termes qu'on va lire. Relevons cependant, avant de nous lancer dans cette littérature, la dernière manche du match de Rabours-Schulthess. Comme nous l'annoncions hier avec un don prophétique véritablement remarquable, M. de Rabours a déclaré que ses allégations se basaient sur une lettre — dont il fait circuler le fac-similé — de l'office de l'alimentation section des marchandises monopolisées, envoyant à un intermédiaire de confiance six chèques d'une valeur totale de 1,300,000 leis roumains, pour être utilisés « selon les instructions données verbalement ». « Verba volant ».

A quoi M. Schulthess a répondu que ces sommes étaient destinées à acheter du blé, et que, l'achat n'ayant pas pu être effectué, les chèques étaient rentrés huit mois plus tard dans la caisse de l'office fédéral. Savoir si la différence de cours entre le moment de l'achat et celui de la rentrée a été considérable.

M. Schulthess a pris avantage de cet incident pour donner publiquement un vote de confiance à M. Kaeppli dont, d'ailleurs, M. de Rabours n'avait nullement attaqué l'honorabilité ni la bonne foi.

CONSEIL NATIONAL

BERNE, 6. — Interpellations Minger et Schneider sur le chômage. Le premier invite le Conseil fédéral à remplacer essentiellement les allocations en espèces par des secours en nature. Il transforme sa motion en un postulat qui est rejeté par 40 voix contre 35.

On aborde ensuite le rapport du Conseil fédéral concernant la modification des dispositions de l'assistance aux chômeurs.

L'entrée en matière est votée à une forte majorité. L'arrêté est ainsi édicté en vigueur.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 6. — La Chambre aborde la révision du régime des alcools, portant extension du monopole à toutes les boissons distillées.

M. Musy, chef du département des finances, dit qu'il faut faire comprendre au peuple suisse la nécessité de la réforme. Sous le régime actuellement en vigueur, la consommation des boissons alcooliques est en augmentation. Il expose les effets néfastes de la distillation domestique. La situation économique et financière du pays milite également en faveur de la réforme. « C'est une réforme dont dépend l'avenir de notre pays », conclut M. Musy.

L'entrée en matière est décidée et l'on passe à l'examen des articles.

M. Moser (Berne) propose de supprimer le passage de l'art. 32 stipulant que la transformation en alcool des cidres potables peut être interdite dans l'intérêt de la santé publique.

Par 27 voix contre 4, la Chambre décide de supprimer ce passage.

M. de Meuron (Neuchâtel) rapporte sur les dispositions régissant l'affectation et la répartition des ressources du monopole. La commission a modifié l'arrêté dans ce sens que les trois cinquièmes des recettes nettes provenant des charges fiscales qui grèvent la fabrication, l'importation et la vente de l'alcool, sont acquies aux cantons.

M. Musy accepte cette modification. L'ensemble du projet est ensuite adopté par 28 voix, sans opposition.

NOUVELLES DIVERSES

Le bataillon 18 à Corminbeuf. — De notre correspondant de Fribourg :

Après les journées maussades, venteuses, pluvieuses et neigeuses dont a été gratifié le bataillon 18 pendant la majeure partie de son séjour à Corminbeuf et Belfaux, sont enfin venues 2 ou 3 journées ensoleillées. La gymkhana prévue pour le dimanche 2 avril, et renvoyée pour cause de mauvais temps, s'est exécutée jeudi après midi et a eu un plein succès. Malheureusement les affaires retiennent trop de gens à domicile et les visiteurs étaient peu nombreux, tout au plus 2 à 300, y compris les officiers fribourgeois, gracieusement invités.

Le programme de la fête comportait: une course de 100 mètres, une course E de 110 mètres, une course étape de 400 mètres, un cross-country de 3 kilomètres, puis un match de football, le tirage à la corde, le jet de la grenade et une course au sac. Ces exercices sportifs, pour lesquels il a fallu naturellement une préparation pendant les premiers jours du cours de répétition, sont une diversion fort heureuse et forment un contraste absolu avec les méthodes précédentes.

Nous avons cru remarquer que la troupe s'en était fort bien accommodée. Le challenge du ba-

tailion 18, une magnifique coupe, a été gagné, en totalisation des points, par la Ilme compagnie; le cross-country a été chaudement disputé et c'est le fusilier Marcel Martin qui en est sorti vainqueur; le match de football a été gagné par la Ilme compagnie avec 6 buts à 0.

De jolis prix ont été distribués, entre autres de nombreux gobelets en argent, un appareil photographique offert par les officiers de Fribourg, une clochette de vache en argent, une montre-bracelet, etc.

Malheureusement un accident s'est produit au cours du match de football. Un soldat nommé Boss a fait une chute et s'est fracturé la cheville. Après pansement sommaire, il a été dirigé d'urgence sur l'hôpital cantonal de Fribourg.

Demain, c'est la rentrée au canton de Neuchâtel, avec train spécial depuis Gayeron. Soldats et habitants de la région passeront bon souvenir du séjour du bataillon 18 en terre fribourgeoise au printemps de 1922.

L'éboulement des Evouettes. — On téléphone de Monthey à la « Tribune de Lausanne » :

Les éboulements continuent aux Evouettes. Trois nouvelles coulées de boue, de terre et de cailloux se sont produites, jeudi, et sont descendues jusqu'aux bâtiments des Evouettes d'Amont. La situation empire, elle est très grave.

Loin de diminuer, les sources qui désagrègent la montagne grossissent. On ne croit pas qu'elles soient dues au lac Tannay; on les attribue plutôt aux infiltrations naturelles; elles coulaient ailleurs jusqu'au moment où un éboulement leur a donné issue.

Les pompiers des Evouettes se relaient avec ceux du Bouveret pour canaliser le torrent de boue et de pierres qui descend sur les Evouettes d'Amont; mais autant en emporte le torrent.

Un barrage construit avec peine, ces jours derniers, par les hommes du Bouveret, a été emporté, jeudi, comme un fétu. Les enfants des écoles, placés le long du Thovex, en enlèvent les petits cailloux et s'efforcent de maintenir l'eau dans son lit.

On a vu descendre de la montagne, entraînés par l'eau, des blocs d'une vingtaine de mètres cubes. On a l'impression que l'on est impuissant et que tout ce que l'on fait est inutile. Il faudrait pouvoir retenir l'eau qui sort de la montagne, mais le moyen ?

On estime que la levée d'une compagnie de sapeurs pourrait peut-être améliorer la situation. Il est question d'en faire la demande au département militaire fédéral. La situation s'est très aggravée pour la partie supérieure des Evouettes. Les écoulements arrivent maintenant tout près des bâtiments et à chaque instant, on en attend d'autres.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Réunion préliminaire

PARIS, 7 (Havas). — Suivant le « Petit Parisien », il est désormais acquis que les cinq grandes puissances alliées se réuniront seules dimanche prochain pour examiner, avant la première séance de la conférence de Gènes, certaines questions préjudiciables.

Une nouvelle invite aux Etats-Unis

PARIS, 7 (Havas). — La « Chicago Tribune » écrit que le quai d'Orsay a envoyé hier au gouvernement américain une invitation lui demandant de désigner un financier expérimenté pour siéger à la commission interalliée qui doit se réunir à Paris pendant quelques semaines pour étudier la question de l'émission d'un emprunt international à l'Allemagne.

A la Chambre grecque

ATHÈNES, 7 (Agence d'Athènes). — La Chambre a voté hier en première lecture la loi concernant l'emprunt forcé avec un amendement introduisant des coupures de 2 drachmes, 1 et ½ drachme.

Accident d'aviation en Chine

LONDRES, 7 (Havas). — Un message de Shanghai aux journaux londoniens dit qu'un avion s'est écrasé sur le sol, près de Pao-Ting-Fou.

L'équipage, composé de dix-sept Chinois, a péri.

Cours des changes

du vendredi 7 avril 1922, à 8 h et demie du Comptoir d'Escompte de Genève précédemment: Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Cheque	Demande	Offre
Paris	46.90	47.10	
Londres	22.50	22.63	
Italie	27.—	27.20	
Bruxelles	43.45	43.70	
New-York	5.14	5.16	
Berlin	4.65	4.75	
Vienne	—06	—10	
Amsterdam	193.75	194.75	
Espagne	78.80	79.80	
Stockholm	133.50	134.50	
Copenhague	108.25	109.25	
Christiania	93.—	94.—	
Prague	9.50	9.75	
Bucarest	3.50	4.—	
Varsovie	—13	—17	

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Comptes-courants, service d'épargne, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Madame Eugène Neukomm; Madame et Monsieur Rodolphe Schmid-Neukomm et leurs enfants; les enfants et petits-enfants de feu Madame et de feu Monsieur le docteur Auguste Knöry, à Odessa;

Madame Berthe Bienz et sa fille, aux Chavallières sur Blonay; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur J. Réglé, à Berne;

Monsieur et Madame Paul Hofer, à Berne; les familles alliées, ainsi que Monsieur le docteur Neuhaus, à Bienne, Mademoiselle Thérèse Neuhaus, à Beaumont sur Bienne,

Madame et Monsieur Georges Neuhaus, à Beaumont sur Bienne, au docteur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle Hélène NEUKOMM

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente, patiente et amie, survenue le 6 avril, après une longue et douloureuse maladie, à Beaumont sur Bienne.

Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

Saint-Math, V, 8.

L'ensevelissement aura lieu sans suite le samedi 8 avril, à 17 heures.

Domicile mortuaire: 16, Avenue du Premier-Mars.

On ne touchera pas
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Charles Borel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Frédéric Borel-Grezet; Madame et Monsieur Ed. Berger-Borel et leurs enfants, au Locle; Monsieur et Madame Emile Nicolet et familles, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Ed. Mercat-Nicolet, à Moutier; Monsieur et Madame Marius Nicolet et famille; Madame Veuve Alphonse Borel et familles, à Genève; Monsieur Louis Borel et familles, à Lörach; Monsieur Gustave Borel et famille, à Lausanne, ainsi que les familles alliées font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Berthe BOREL
née NICOLET

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui 5 avril 1922, à 18 heures, après une pénible maladie, à l'âge de 67 ans.

Neuchâtel, le 5 avril 1922.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui. Psaume LXII, 2.

L'inhumation aura lieu samedi, 8 avril 1922 à 13 heures.

Domicile mortuaire: Cadolles 2.

Monsieur Arnold Sandoz, à Amélie-les-Bains, Basses Pyrénées, France; Mademoiselle Marthe Sandoz, à Lausanne; Le docteur Fernand Sandoz, 21, rue d'Artois, à Paris;

Monsieur et Madame Alphonse Wavre-de Pury; Monsieur et Madame David de Pury, à Saint-Jean de Luz, leurs enfants et petits-enfants; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Edouard de Pury-Wavre;

Madame Louis Beau, à Areuse; Monsieur et Madame Paul de Pury et leurs enfants et les familles alliées ont l'honneur de faire part du décès de

Madame Arnold SANDOZ
née Berthe DE PURY

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, enlevée subitement à leur affection, le 5 avril.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Matth. V, 9.

L'enterrement, sans suite, aura lieu dimanche, 9 avril 1922.

On ne reçoit pas

Monsieur et Madame Emile Blattner et leurs enfants, Max-Emile et Alice, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Henri Blattner et leur fille, Mademoiselle Marthe Blattner, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur Salomon Aebly et familles, à Glaris; Monsieur et Madame Hot-Blattner et familles, à Aarau, et les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire par le décès de

Madame veuve Sophie EBLI
née BLATTNER

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente, que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie.

Neuchâtel, le 6 avril 1922.

Que ta volonté soit faite. Matth. VI, 10.

L'ensevelissement aura lieu sans suite, samedi 8 courant.

Domicile mortuaire: Oratoire 3.

Prière de ne pas faire de visites.